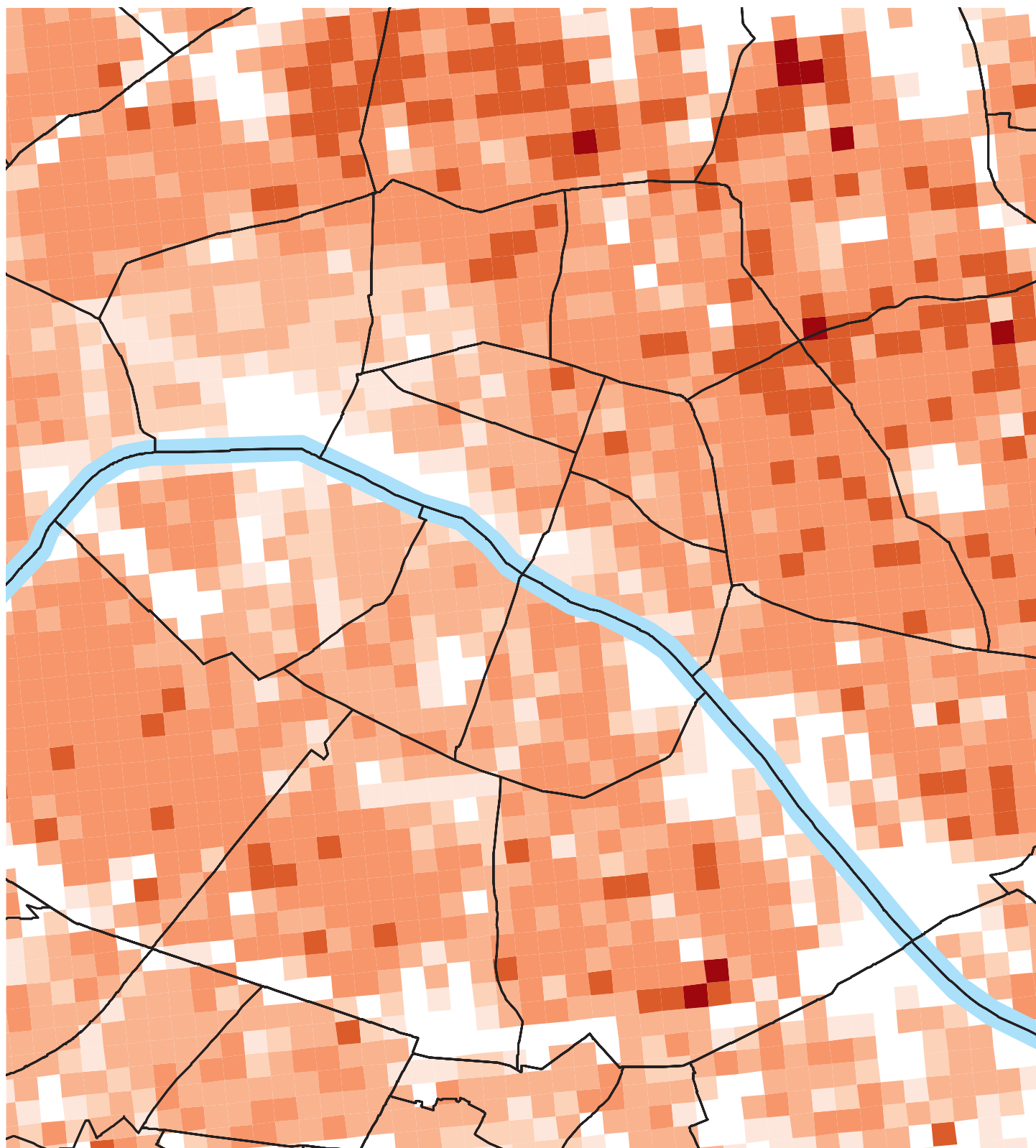


Population, logement, emploi

Résultats de l'exploitation globale 2009
et chiffres de population 2010



Sommaire

Introduction	1
1 – La population légale au 1^{er} janvier 2010	3
2,244 millions d’habitants à Paris au 1 ^{er} janvier 2010, la croissance démographique s’accélère	3
Des densités élevées	8
2 – Caractéristiques démographiques et sociales	9
La taille moyenne des ménages parisiens demeure globalement stable.....	9
La structure par âge des parisiens résiste au vieillissement.....	14
La progression des cadres se poursuit	17
La population de nationalité étrangère à Paris est stable	19
Évolution de la population immigrée	21
3 – Les logements du centre de l’agglomération	23
La croissance du parc de logement	23
L’évolution des caractéristiques physiques des logements.....	27
Des logements de plus en plus confortables, avec une notion de confort qui évolue et se complexifie	29
L’évolution des conditions d’occupation	30
4 – L’emploi et les activités économiques	35
L’emploi : une alternance de hausses et de baisses liées à la conjoncture	35
Un équilibre global des emplois et des actifs occupés résidents qui masque des disparités.....	36
Répartition des emplois par secteur : une prépondérance des activités de services	36
Les évolutions par secteur : baisse dans l’industrie et la construction ; stabilité dans le tertiaire marchand et non marchand.....	38

Introduction

Avec le nouveau recensement, les parutions statistiques sont devenues plus régulières et plus fréquentes. De nouveaux résultats sont publiés par l'Insee chaque année au lieu de tous les 8 ou 9 ans précédemment, avec plusieurs séries de résultats diffusés chaque année : fin décembre, paraissent les chiffres de la population légale et en juillet l'ensemble des résultats statistiques.

L'Apur assure le suivi des résultats du recensement au niveau de Paris et du centre de l'agglomération. Face à l'accélération des parutions, le choix a été fait de publier à partir de 2011 une note par an traitant à la fois des chiffres de la population légale et de ceux de l'exploitation globale sur les structures démographiques et sociales.

Ce travail est réalisé dans le cadre d'une collaboration étroite avec la Direction Régionale de l'Insee qui se prolonge par des études thématiques réalisées en commun. En 2013, ces études concerneront les polarités d'emploi dans l'agglomération parisienne, les familles et les logements (exploitation de l'enquête familles-logements 2011) et les personnes sans domicile (exploitation de l'enquête sans domicile 2011).

La présente étude est consacrée à une analyse générale et panoramique des résultats du recensement mais d'autres sources ont été mobilisées lorsque cela était nécessaire à l'analyse. Elles peuvent provenir de l'Insee (estimations localisées de population et d'emploi) mais aussi avoir d'autres origines (Permis de construire Sita del et Ville de Paris).

1 – La population légale au 1^{er} janvier 2010

2,244 millions d'habitants à Paris au 1^{er} janvier 2010, la croissance démographique s'accélère

Au 1^{er} janvier 2010, la population municipale légale de Paris s'établit à 2 243 833 d'habitants. Ce chiffre traduit une augmentation de 62 459 habitants par rapport aux 2 181 374 habitants de la population municipale légale de 2006.

La population de Paris s'est ainsi accrue de 15 615 habitants chaque année en moyenne de 2006 à 2010, soit un taux de croissance de 0,7 % par an. Cette hausse traduit une accélération de la croissance démographique parisienne. Entre 1999 et 2006, le taux d'évolution annuel moyen s'élevait 0,4 % par an et faisait suite à une baisse de 0,1 % par an dans la période précédente (1990-1998).

La tendance à la hausse était déjà apparue dans les chiffres publiés ces quatre dernières années par l'Insee. Elle est confirmée et même amplifiée. Au 1^{er} janvier 2006, la population parisienne s'élevait à 2 181 374 habitants, en 2007 à 2 193 031 habitants, en 2008 à 2 211 297 et en 2009 à 2 234 105 habitants. Rappelons que chaque année, les nouveaux chiffres annulent et remplacent les précédents, sans possibilité de mesurer des évolutions d'une année sur l'autre. Toutefois, cette année, les évolutions 2006-2010 peuvent être calculées aux échelles départementales, régionales et nationales. Il faudra attendre 2014 pour faire de même à l'échelle des communes, et des arrondissements. **En repassant nettement au-dessus des 2,2 millions d'habitants, Paris rejoint son niveau de population de la fin des années 1970.**

En petite couronne, la croissance démographique se poursuit mais à un rythme moins élevé

Pour la première fois depuis le milieu des années 50, les gains de population sont plus importants à Paris qu'en petite couronne ou en grande couronne. Ces évolutions traduisent un recentrage de la croissance démographique en plein cœur de l'agglomération, c'est-à-dire à Paris, tendance qui contraste avec celles constatées dans les autres grandes agglomérations françaises.

De 2006 à 2010, les trois départements de petite couronne connaissent une croissance moins prononcée que lors de la période 1999-2006.

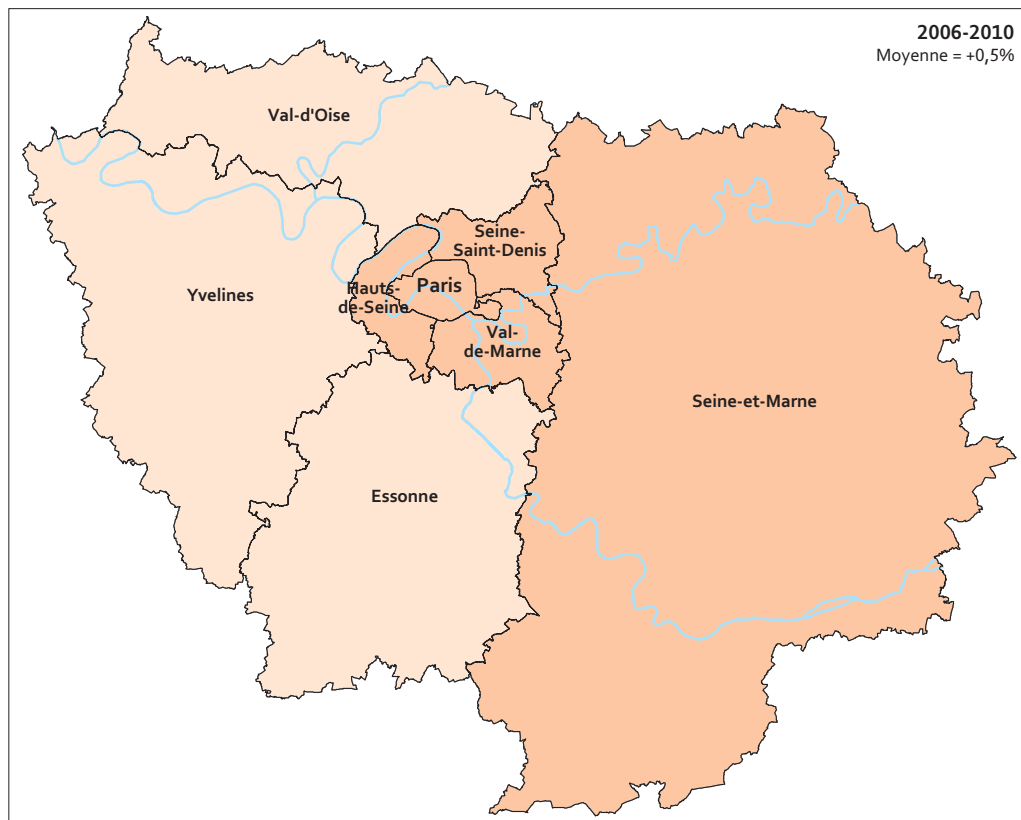
Les départements des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne enregistrent les croissances les plus élevées (+ 0,6 % par an entre 2006 et 2010), suivi de la Seine-Saint-Denis (0,5 % par an).

La population s'accroît également en grande couronne au même rythme qu'en petite couronne. Globalement la population (municipale) régionale atteint 11 786 234 en 2010 en progression de 0,5 % par an par rapport à 2006.

Paris au sein de l'Ile-de-France

	Population municipale légale			Taux d'évolution annuel moyen (en %)	
	Au 01/01/2010	Au 01/01/2006	Au 08/03/1999	2006-2010	1999-2006
Paris	2 243 833	2 181 374	2 125 246	0,7	0,4
Hauts-de-Seine	1 572 490	1 536 096	1 428 881	0,6	1,0
Seine-Saint-Denis	1 522 048	1 491 972	1 382 861	0,5	1,1
Val-de-Marne	1 327 732	1 298 341	1 227 250	0,6	0,8
Petite couronne	4 422 270	4 326 409	4 038 992	0,5	1,0
Seine-et-Marne	1 324 865	1 273 491	1 193 767	1,0	0,9
Yvelines	1 408 765	1 395 807	1 354 304	0,2	0,4
Essonne	1 215 340	1 198 274	1 134 238	0,4	0,8
Val-d'Oise	1 171 161	1 157 054	1 105 464	0,3	0,7
Grande couronne	5 120 131	5 024 626	4 787 773	0,5	0,7
Ile-de-France	11 786 234	11 532 409	10 952 011	0,5	0,7

Source : Insee, recensements de 1999, 2006 et 2009



Évolution de la population départementale

Évolution annuelle moyenne

Hausse

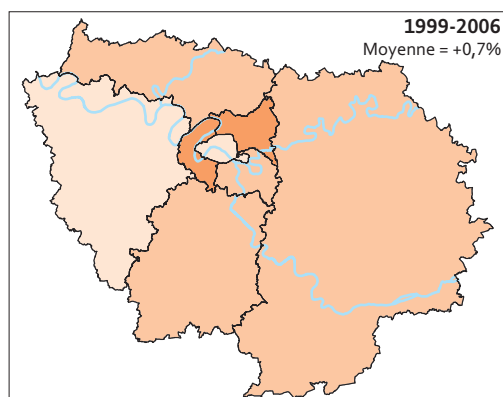
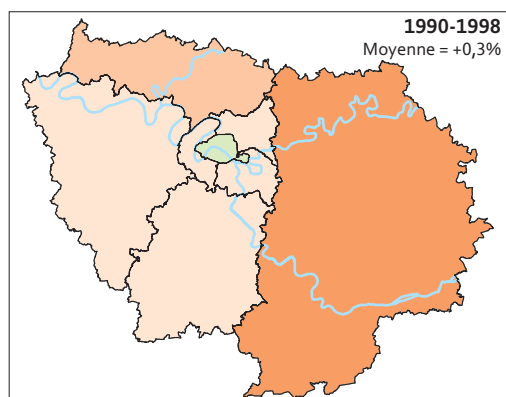
- plus de 1 %
- de 0,5 à 1 %
- moins de 0,5 %

Baisse

- moins de 0,5 %

Source : Recensements de la population (Insee), 1990, 1999, 2006 et 2010

apur



Les ressorts de la croissance démographique

L'évolution de la population est tributaire de la capacité du parc de logements à l'accueillir. Ce registre d'analyse qui prend en compte l'accroissement du parc de logements, celui des résidences principales et l'évolution de la taille des ménages est abordé dans le 3^e chapitre. On s'intéresse ci-dessous aux facteurs proprement démographiques qui sont à l'origine du regain observé dans les quatre départements du centre de l'agglomération parisienne : l'amélioration du solde naturel et celle du solde migratoire.

Baisse des décès, maintien des naissances à un niveau élevé

À Paris, l'excédent des naissances sur les décès entraîne un gain près de 17 042 personnes par an en moyenne au lieu de 15 984 personnes par an de 1999 à 2005.

Le regain de la natalité sous-tend ce mouvement : 31 064 naissances par an ont été enregistrées pendant la période 2006-2009 et 31 718 de 1999 à 2005 au lieu de 30 500 dans la décennie 1990-1998. Cette reprise, observée également au niveau régional et national, s'appuie sur une fécondité soutenue.

La baisse du nombre de décès contribue elle aussi à la croissance du solde naturel : 14 022 décès par an ont été enregistrés en moyenne de 2006 à 2010 contre 15 735 par an au cours de la période 1999-2005. La chute de la mortalité paraît se

relier à deux phénomènes : une espérance de vie en hausse et un mouvement de départ au moment de la retraite qui limite le vieillissement, et ainsi, le nombre de décès.

Les départements limitrophes de Paris bénéficient eux aussi d'un excédent des naissances sur les décès dont le volume s'accroît par rapport à la période précédente sous l'effet du maintien de la natalité à un haut niveau et de la baisse du nombre de décès.

Réduction du déficit migratoire

Dans le même temps, le solde des échanges migratoires de Paris avec les autres départements et l'étranger est devenu nettement moins déficitaire : il entraîne une perte d'environ 1 427 personnes par an au lieu de 7 965 de 1999 à 2005. Cette réduction du déficit migratoire semblerait s'expliquer notamment par des départs moins nombreux ou retardés. Les départs concernent particulièrement les familles avec enfants et les retraités or depuis les années 2000 le nombre de familles augmente (particulièrement celles de deux ou trois enfants) et l'âge de départ à la retraite a reculé. Seul le département de Paris voit son solde migratoire apparent se réduire. Les départements limitrophes de Paris se distinguent quant à eux par une dégradation de leur solde migratoire apparent par rapport à la période 1999-2005. Il en va de même pour la grande couronne.

Facteurs explicatifs des évolutions de la population municipale légale

	Population au 1 ^{er} janvier 2010	Taux de croissance annuelle moyenne (%)		Taux de croissance annuelle due au solde naturel (%)		Taux de croissance annuelle due au solde migratoire apparent (%)	
		2006-2010	1999-2006	2006-2010	1999-2006	2006-2010	1999-2006
Paris	2 243 833	0,7	0,4	0,8	0,7	- 0,1	- 0,4
Hauts-de-Seine	1 572 490	0,6	1,0	1,0	1,0	- 0,4	0,1
Seine-Saint-Denis	1 522 048	0,5	1,1	1,3	1,2	- 0,8	- 0,1
Val-de-Marne	1 327 732	0,6	0,8	1,0	0,9	- 0,4	- 0,1
Petite couronne	4 422 270	0,5	1,0	1,1	1,0	- 0,5	0,0
Seine-et-Marne	1 324 865	1,0	0,9	0,9	0,8	0,1	0,2
Yvelines	1 408 765	0,2	0,4	0,8	0,8	- 0,6	- 0,4
Essonne	1 215 340	0,4	0,8	0,9	0,9	- 0,6	- 0,1
Val-d'Oise	1 171 161	0,3	0,7	1,0	0,9	- 0,7	- 0,3
Grande couronne	5 120 131	0,5	0,7	0,9	0,8	- 0,4	- 0,2
Ile-de-France	11 786 234	0,5	0,7	1,0	0,9	- 0,4	- 0,2

Le solde apparent des entrées-sorties est calculé comme la différence entre la variation de la population et le solde naturel. Il dépend des mouvements de population entre l'Ile-de-France et les autres régions ou l'étranger.

Sources : Insee, recensements 1999, 2006 et 2010; État civil 1999 à 2009

Paris et les 29 communes limitrophes contribuent fortement à la croissance démographique de la région depuis 1999

Paris a gagné 118 600 habitants entre 1999 et 2010 et représente plus de 14 % de la croissance régionale. La majorité des quinze communes qui gagnent le plus d'habitants dans la région depuis 1999 sont des communes limitrophes de Paris. C'est le cas d'Issy-les-Moulineaux, Montrouge, Levallois-Perret et Clichy dans les Hauts-de-Seine, de Saint-Denis, Aubervilliers et Montreuil en Seine-Saint-Denis. Le centre de l'agglomération parisienne se distingue. En province, les villes centre des agglomérations voient leur population augmenter moins rapidement que les villes situées en périphéries.

Une population en hausse dans la majorité des arrondissements

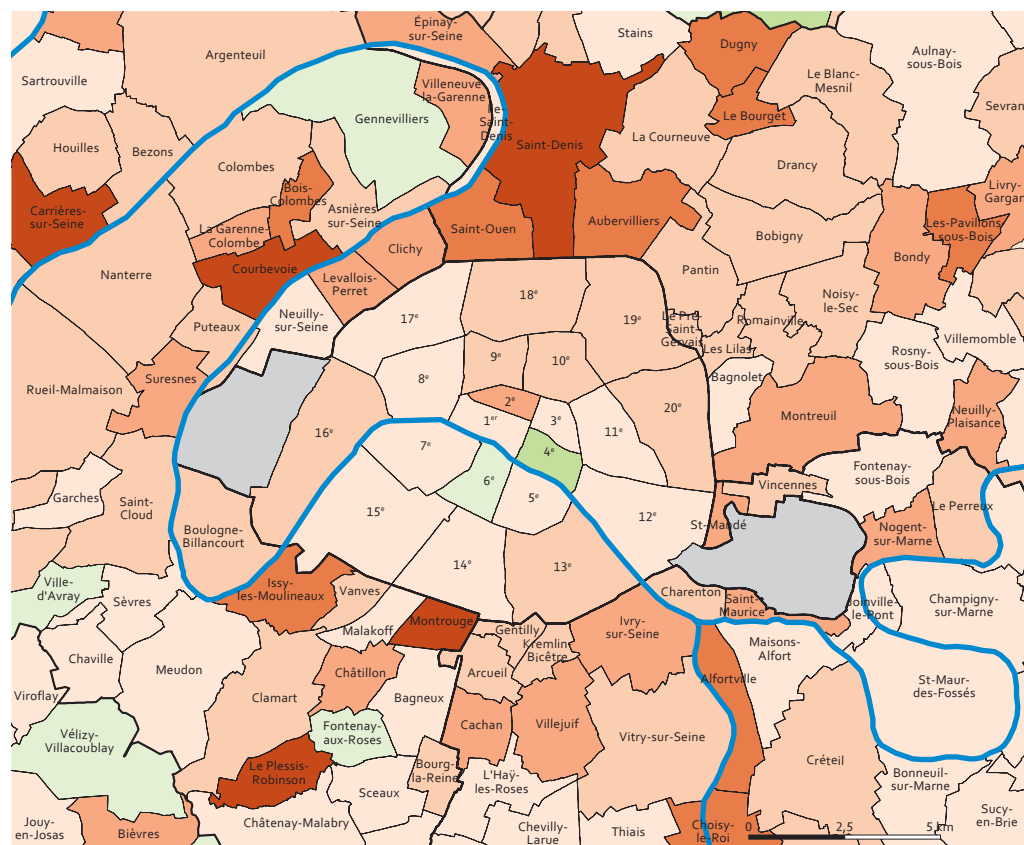
Dix-huit arrondissements en progression

De 1999 à 2010, dix-huit arrondissements sur vingt enregistrent un gain de leur population. Les plus fortes augmentations concernent les 2^e, 9^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements où l'évolution annuelle dépasse les 0,7 %.

Le regain démographique prend partout appui sur une hausse de l'accroissement naturel, sauf dans le 13^e arrondissement où cet accroissement est stable.

Deux arrondissements voient se réduire leur population : le 4^e et le 6^e

Une baisse de la population municipale se produit dans les 4^e et 6^e arrondissements, bien que ceux-ci soient également concernés par une augmentation de l'excédent naturel. La baisse est très modérée dans le 6^e arrondissement, plus importante dans le 4^e. Ces baisses sont à relier à une baisse de résidences principales, elle-même reliée en partie à une montée des meublés touristiques.



Évolutions de la population de Paris et des 29 communes limitrophes de Paris de 1999 à 2010

	Population au 1 ^{er} janvier 2010	Population municipale au 08/03/1999	Taux de variation annuel 1999-2010
Paris	2 243 833	2 125 246	0,5
Boulogne-Billancourt	114 205	106 367	0,6
Clichy	58 916	50 179	1,5
Issy-les-Moulineaux	64 355	52 647	1,8
Levallois-Perret	64 253	54 700	1,5
Malakoff	30 982	29 402	0,5
Montrouge	48 597	37 733	2,3
Neuilly-sur-Seine	61 754	59 848	0,3
Puteaux	44 753	40 780	0,8
Saint-Cloud	29 873	28 157	0,5
Suresnes	46 723	39 706	1,5
Vanves	27 002	25 414	0,6
Aubervilliers	76 087	63 136	1,7
Bagnolet	33 883	32 511	0,4
Les Lilas	22 228	20 226	0,9
Montreuil	102 770	90 674	1,1
Pantin	54 136	49 919	0,7
Le Pré-Saint-Gervais	18 045	16 377	0,9
Saint-Denis	106 785	85 832	2,0
Saint-Ouen	47 189	39 722	1,6
Charenton-le-Pont	29 348	26 582	0,9
Fontenay-sous-Bois	53 145	50 921	0,4
Gentilly	17 097	16 118	0,5
Ivry-sur-Seine	57 732	50 972	1,1
Joinville-le-Pont	17 082	17 117	0,4
Le Kremlin-Bicêtre	26 046	23 724	0,9
Nogent-sur-Marne	31 637	28 191	1,1
Saint-Mandé	22 396	19 697	1,2
Saint-Maurice	14 512	12 748	1,2
Vincennes	48 471	43 595	1,0
29 communes limitrophes	1 370 722	1 212 995	1,1

Source : Insee, Recensements 1999 et 2010

Évolution de la population municipale par arrondissement de 1999 à 2010

Commune	Population		1999-2010			Densité	
	2010	1999	Évolution sur la période	Taux d'évolution sur la période (%)	Taux d'évolution annuelle moyen (%)	Superficie en ha	Nombre moyen de personne à l'ha
1 ^{er}	17 308	16 888	420	2,5	0,2	182,5	94,9
2 ^e	23 009	19 585	3 424	17,5	1,5	99,1	232,1
3 ^e	35 652	34 248	1 404	4,1	0,4	117,1	304,5
4 ^e	28 012	30 675	- 2 663	- 8,7	- 0,8	160,1	175,0
5 ^e	60 938	58 849	2 089	3,5	0,3	254,0	239,9
6 ^e	43 451	44 919	- 1 468	- 3,3	- 0,3	215,3	201,8
7 ^e	57 974	56 985	989	1,7	0,2	409,0	141,7
8 ^e	41 280	39 314	1 966	5,0	0,4	388,0	106,4
9 ^e	60 139	55 838	4 301	7,7	0,7	217,8	276,1
10 ^e	95 394	89 612	5 782	6,5	0,6	289,2	329,9
11 ^e	153 202	149 102	4 100	2,7	0,2	366,6	417,9
12 ^e	144 262	136 591	7 671	5,6	0,5	638,8*	225,8
13 ^e	181 532	171 533	9 999	5,8	0,5	715,0	253,9
14 ^e	138 299	132 844	5 455	4,1	0,4	561,6	246,3
15 ^e	236 715	225 362	11 353	5,0	0,4	849,6	278,6
16 ^e	171 124	161 773	9 351	5,8	0,5	790,5*	216,5
17 ^e	169 325	160 860	8 465	5,3	0,5	566,9	298,7
18 ^e	202 685	184 586	18 099	9,8	0,9	599,6	338,0
19 ^e	186 652	172 730	13 922	8,1	0,7	679,3	274,8
20 ^e	196 880	182 952	13 928	7,6	0,7	598,4	329,0
Paris	2 243 833	2 125 246	118 587	5,6	0,5	8 698,5*	258,0

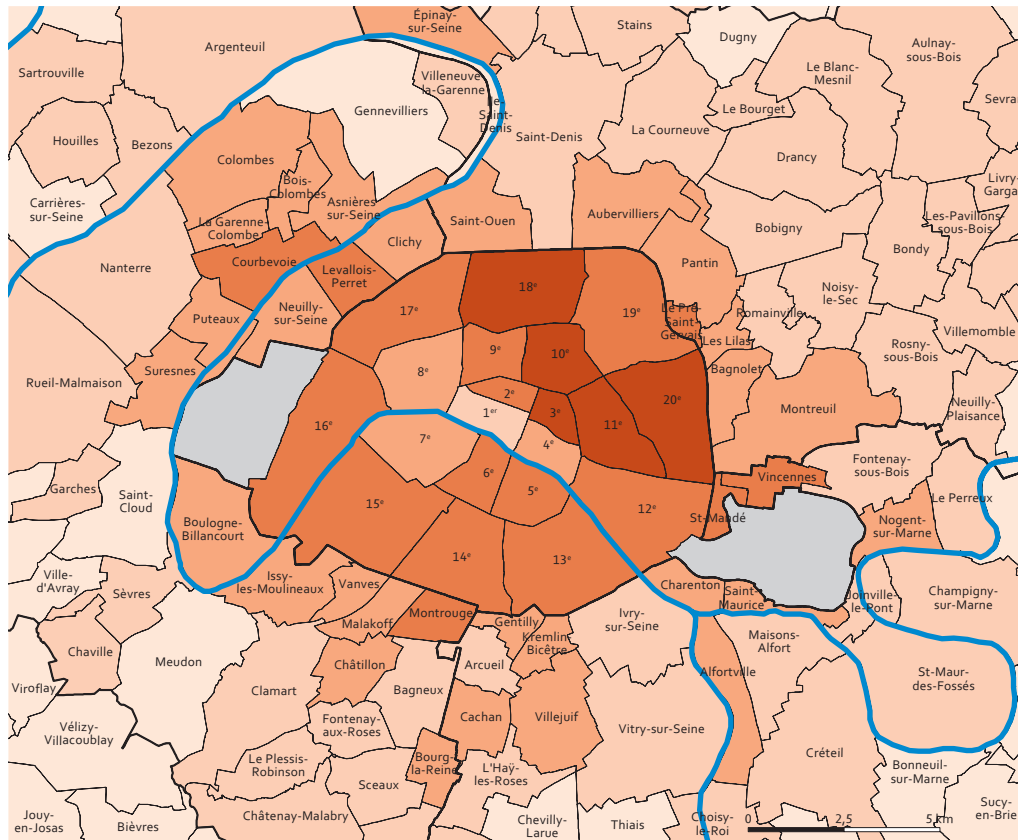
* Superficie hors Bois de Boulogne et de Vincennes

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2010

Des densités élevées

Depuis un peu plus d'une décennie, la capitale regagne des habitants et les gains de population sont plus importants en petite couronne qu'en grande couronne. Ce recentrage de la croissance démographique se traduit par une densification du centre de l'agglomération. Si la densité de population est particulièrement forte au centre de l'agglomération, celle-ci décroît très vite avec la

distance au centre : de 258 habitants par hectare à Paris (hors Bois de Boulogne et de Vincennes), à 67 en petite couronne et à 5 en grande couronne. Paris et les 29 communes riveraines se distinguent par des très fortes densités de population supérieures à 100 habitants à l'hectare et des densités d'emploi supérieures à 50 emplois à l'hectare.



2 – Caractéristiques démographiques et sociales

La taille moyenne des ménages parisiens demeure globalement stable

Paris compte 1 159 952 ménages en 2009, soit 49 040 ménages supplémentaires par rapport à 1999. La capitale se caractérise par une taille des ménages faible: 1,88 personnes par ménage en 2009. La taille des ménages est plus élevée dans les arrondissements disposant de logements sociaux (10^e, 13^e, 19^e, 20^e) ou de grands logements (8^e, 16^e). À l'échelle des quatre départements du centre de l'agglomération, la taille moyenne des ménages est plus élevée (2,18) mais inférieure à celle de l'Ile-de-France (2,33) et de la France métropolitaine (2,27).

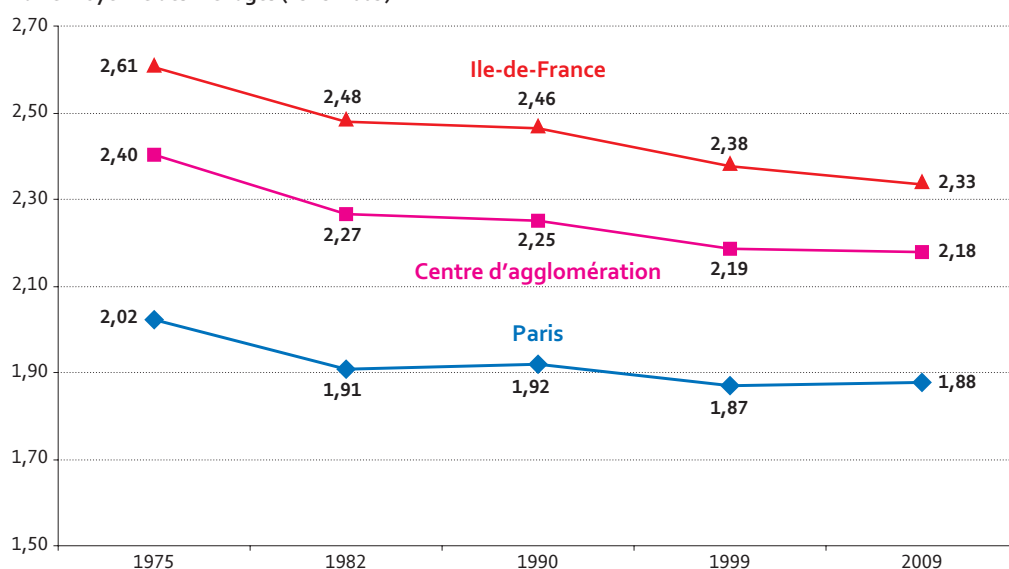
La taille moyenne des ménages parisiens est stable à Paris de 1999 à 2009 alors qu'une légère baisse se manifestait encore dans la période précédente. Cette stabilité se décline selon les quartiers par des baisses ou des hausses qui traduisent dans ce dernier cas un resserrement des ménages. À l'échelle de la France métropolitaine et dans une moindre mesure à celle de l'Ile-de-France, la baisse de la taille moyenne des ménages se poursuit et conserve un rythme rapide.

Structure de la taille des ménages en 1999 et 2009

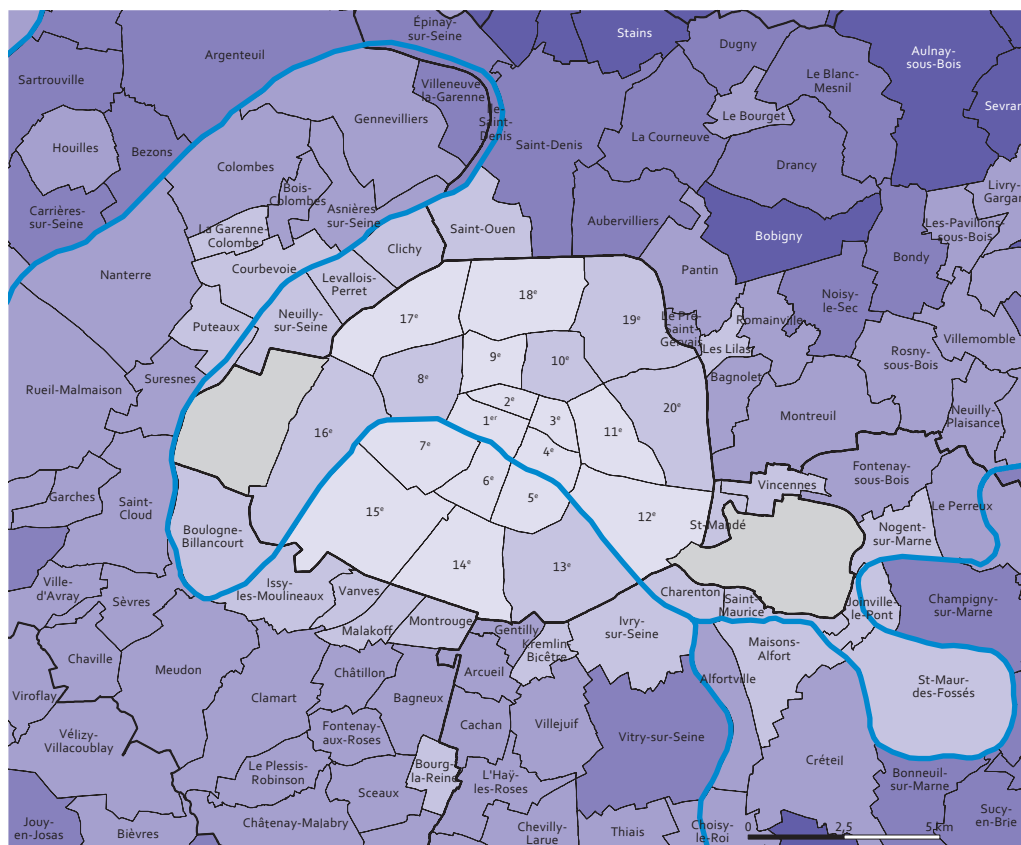
	Ménages 2009	Taille moyenne des ménages 2009	Taille moyenne des ménages 1999	Part des ménages d'une personne 2009	Part des ménages d'une personne 1999
Paris	1 159 952	1,88	1,87	51,4	52,4
Petite couronne	1 819 804	2,37	2,40	35,1	33,8
Hauts-de-Seine	689 130	2,22	2,24	38,9	38,0
Seine-Saint-Denis	578 228	2,57	2,59	31,0	30,2
Val-de-Marne	552 446	2,34	2,40	34,5	32,4
Communes limitrophes de Paris	611 023	2,18	2,18	40,8	40,7
Autres communes de petite couronne	1 208 781	2,46	2,51	32,1	30,4
Centre de l'agglomération	2 979 756	2,18	2,19	41,4	41,3
Grande couronne	1 952 707	2,56	2,68	26,8	24,1
Ile-de-France	4 932 463	2,33	2,38	35,6	34,6
Province	21 933 816	2,26	2,41	33,3	30,2
France métropolitaine	26 866 279	2,27	2,40	33,7	31,0

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2009

Taille moyenne des ménages (1975-2009)



Source : Insee, recensements de la population 1975, 1982, 1990, 1999 et 2009



La part des ménages d'une seule personne plafonne

Alors qu'elle était en hausse continue de 1975 à 1999, la proportion des personnes seules parmi les ménages parisiens a baissé entre 1999 (52,4 %) et 2009 (51,4 %). Dans le même temps la tendance à la hausse s'est maintenue à l'échelle régionale et nationale. En petite couronne, la part des ménages d'une personne a particulièrement augmenté à Plessis-Robinson, Sceaux, Cachan, Thiais, Orly, Rungis, Joinville-le-Pont, Bonneuil-sur-Marne, Boissy-Saint-Léger, Queue-en-Brie, Brie-sur-Marne, Neuilly-Plaisance ou encore Courbron et Montfermeil (plus 4 points). En revanche, elle a diminué dans les communes d'Asnières-sur-Seine, Montrouge, Gentilly, Saint-Mandé, Aubervilliers, Bondy, ou encore à Bobigny.

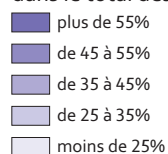
En 2009, 51,4 % des ménages parisiens sont des personnes seules (594 434 personnes). Cette proportion est nettement supérieure à celle observée en petite couronne (35,1 %), en Ile-de-France (35,6 %) et en France (33,7 %). Les personnes seules représentent toutefois plus de 45 % des ménages dans plusieurs communes limitrophes (Montrouge, Boulogne-Billancourt, Levallois-Perret, Neuilly-sur-Seine, et Vincennes).

Les personnes seules constituent la majorité des ménages des arrondissements centraux (près de 60 % des ménages dans les 2^e arrondissement). La forte proportion de personnes seules à Paris est à relier à la structure du parc de logements, notamment au centre de Paris où les logements sont en moyenne plus petits.

Les personnes seules, 2009

Cœur d'agglomération

Part des ménages
composés d'une personne seule,
dans le total des ménages



Moyenne :

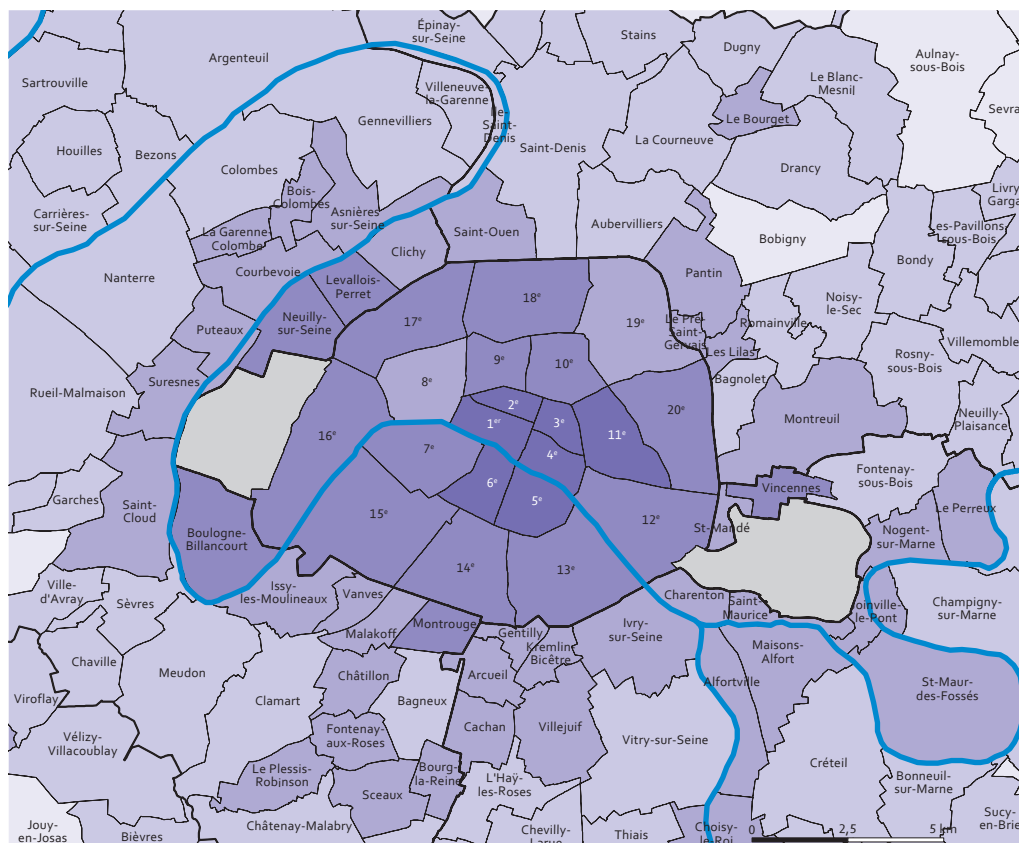
Paris = 51,2 %

Petite Couronne = 35,1 %

Centre de l'agglomération = 41,3 %

Source : Recensement de la population
(Insee)-2009

apur

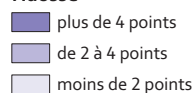


Évolution des personnes seules, 1999-2009

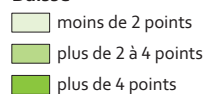
Cœur d'agglomération

Différence des taux
de ménages composés
d'une personne seule

Hausse



Baisse



Moyenne :

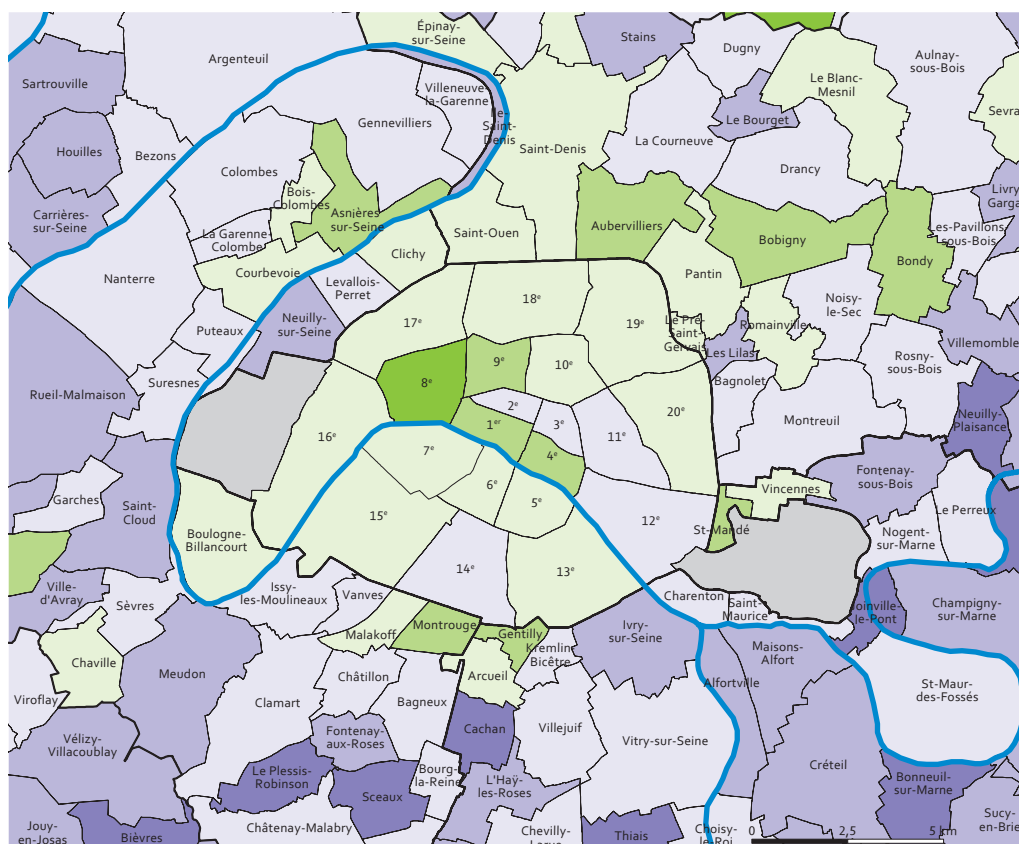
Paris = - 1,1 point

Petite Couronne = + 1,1 point

Centre de l'agglomération = + 0,1 point

Source : Recensements de la population
(Insee)-1999 et 2009

apur



Le nombre de familles s'accroît au centre de l'agglomération, surtout en petite couronne

Le nombre de familles avec enfants de moins de 25 ans à Paris s'élève à 263 165 en 2009. Elles représentent 22,7 % des ménages. La proportion est nettement plus faible que celle observée au niveau régional (36,3 %) ou national (33,3 %). Par rapport à 1999, Paris compte 15 136 familles supplémentaires en 2009, cette hausse profite particulièrement aux familles de 2 enfants (+ 9 086 familles) ou de 3 enfants (+ 3 962 familles). C'est dans le 19^e et le 20^e arrondissement que la hausse se concentre (respectivement 1 539 familles et 2 601 familles supplémentaires).

La croissance du nombre de familles ayant au moins un enfant de moins de 25 ans concerne les quatre départements du centre de l'agglomération parisienne. Les gains les plus importants concernent les Hauts-de-Seine (+ 23 249

familles) et la Seine-Saint-Denis (+ 19 757), devant Paris et le Val-de-Marne (+ 10 996). Plus largement, entre 1999 et 2009, l'Ile-de-France a gagné 92 601 familles ayant un enfant de moins de 25 ans, dont les trois quarts au centre de l'agglomération (+ 69 138 familles). En 2009, ce sont ainsi 952 045 familles ayant un enfant de moins de 25 ans qui vivent au centre de l'agglomération.

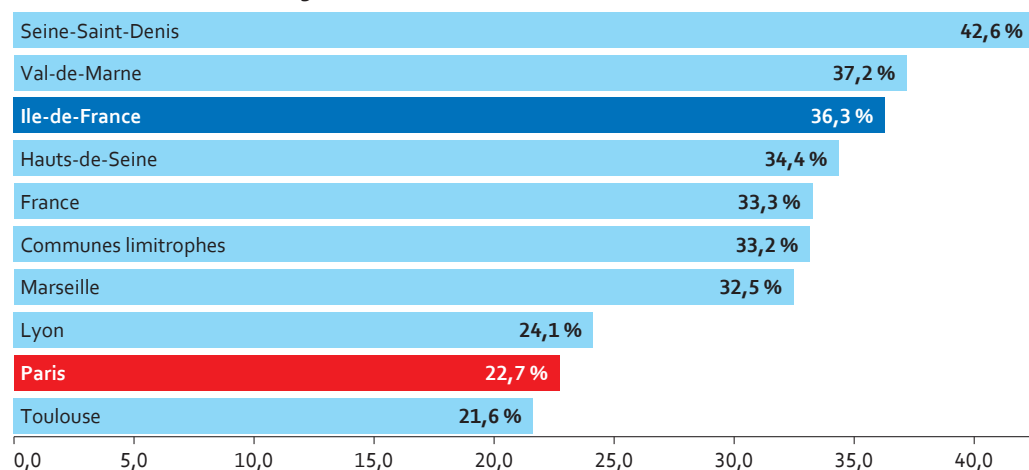
Dans le centre de l'agglomération, l'augmentation touche surtout les familles de deux enfants (+ 30 855 familles). Les petites familles restent de loin les plus nombreuses même si la part des familles ayant un enfant diminue (- 1,4 points). La part des familles de 3 enfants ou plus a augmenté (19,8 % en 2009, + 0,7 point) au centre de l'agglomération, celle-ci est désormais plus élevée qu'en France métropolitaine (18,3 %, - 1,9 points).

Structure des ménages familiaux en 1999 et 2009

	2009				1999		
	Familles	Part des familles dans les ménages	Part des familles de 2 enfants ou plus	Part des familles mono-parentales	Part des familles dans les ménages	Part des familles de 2 enfants ou plus	Part des familles mono-parentales
Paris	263 165	22,7	52,2	28,7	22,0	50,1	25,8
Petite couronne	688 880	37,9	57,3	26,0	38,0	56,2	21,9
Hauts-de-Seine	236 833	34,4	56,5	24,8	33,7	54,7	21,6
Seine-Saint-Denis	246 588	42,6	58,9	27,2	42,6	58,3	22,7
Val-de-Marne	205 459	37,2	56,3	25,9	38,4	55,4	21,4
Communes limitrophes de Paris	202 988	33,2	55,0	27,4	32,3	53,1	24,0
Autres communes de petite couronne	485 892	40,2	58,3	25,4	40,8	57,4	21,1
Centre de l'agglomération	952 045	32,0	55,9	26,7	31,6	54,5	23,0
Grande couronne	836 738	42,9	59,9	20,5	45,8	60,2	16,2
Ile-de-France	1 788 783	36,3	57,8	23,8	37,1	57,2	19,7
Province	7 145 668	32,6	56,8	21,0	36,5	58,1	16,5
France métropolitaine	8 934 451	33,3	57,0	21,6	36,6	57,9	17,1

Source : Insee, recensements de 1999 et 2009

Part des familles dans les ménages en 2009 (%)



La structure par âge des parisiens résiste au vieillissement

Le vieillissement s'affirme essentiellement en périphérie de l'agglomération

Le vieillissement de la population s'observe en Ile-de-France comme en France métropolitaine sous l'effet combiné de la baisse de la fécondité et des gains d'espérance de vie. La part des 60 ans ou plus en Ile-de-France demeure toutefois moins élevée que sur le territoire national (17,6 % contre 22,6 %) et a augmenté moins rapidement entre 1999 et 2009 (+ 1,7 point contre +2 points). Ainsi, l'Ile-de-France est de loin la plus jeune des régions de France métropolitaine. La hausse de la part des 60 ans ou plus en Ile-de-France est due en grande partie aux départements de la grande couronne, où leur part est passée de 14,3 % en 1999 à 17,1 % en 2009. Au centre de l'agglomération, la structure par âge est en revanche relativement stable par rapport à 1999 et la tendance générale n'est pas (encore) au vieillissement. En 2009, les Parisiens de 60 ans ou plus sont au

nombre de 438 643, soit 19,6 % de la population. Paris est le douzième département pour lequel la part des personnes de 60 ans ou plus est la plus faible, derrière notamment les 7 autres départements d'Ile-de-France... Par comparaison avec d'autres grandes villes, Paris a une proportion de personnes âgées moins élevée que Marseille et comparable à celle observée à Lyon. La part des 60 ans ou plus a diminué dans les arrondissements de la rive droite, en particulier dans le 9^e arrondissement et dans certaines communes proches de Paris (Vincennes, Saint-Mandé et Montrouge).

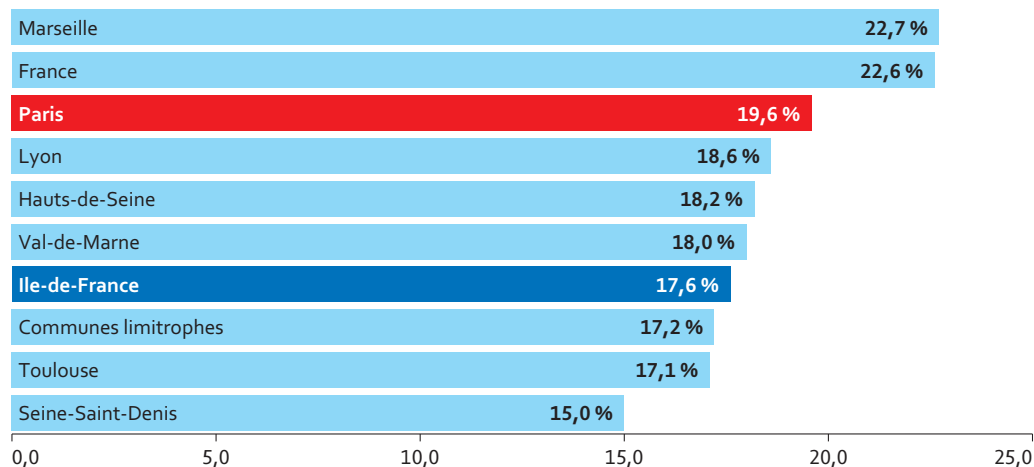
Cette stabilité de la structure par âge se relie aux migrations résidentielles : Paris attire un nombre important d'étudiants et de jeunes actifs tandis que sa population âgée tend à rejoindre la Province au moment de la retraite. Pourtant, si Paris

Structure de la population par tranche d'âge

	Moins de 20 ans	20-34 ans	35-59 ans	60 ans ou plus	Part des moins de 20 ans en 2009	Part des 60 ans ou plus en 2009	Part des moins de 20 ans en 1999	Part des 60 ans ou plus en 1999
Paris	436 208	611 605	747 650	438 643	19,5	19,6	19,3	18,9
Petite couronne	1 167 385	980 678	1 497 810	750 392	26,6	17,1	26,4	16,3
Hauts-de-Seine	392 384	351 678	532 818	284 865	25,1	18,2	24,5	17,5
Seine-Saint-Denis	436 163	340 385	511 326	228 109	28,8	15,0	29,1	14,4
Val-de-Marne	338 838	288 614	453 666	237 419	25,7	18,0	25,7	16,9
Communes limitrophes de Paris	336 704	324 121	465 220	234 008	24,8	17,2	24,1	17,3
Autres communes de petite couronne	830 681	656 557	1 032 590	516 384	27,4	17,0	27,4	15,8
Centre de l'agglomération	1 603 592	1 592 282	2 245 460	1 189 035	24,2	17,9	24,0	17,2
Grande couronne	1 424 619	1 011 154	1 787 874	874 223	27,9	17,1	29,2	14,3
Ile-de-France	3 028 211	2 603 436	4 033 335	2 063 258	25,8	17,6	26,3	15,9
Province	12 304 452	9 057 656	17 352 552	12 022 808	24,3	23,7	25,5	21,6
France métropolitaine	15 332 663	11 661 092	21 385 887	14 086 066	24,5	22,6	25,7	20,6

Source : Insee, recensements de 1999 et 2009

Part de la population âgée de 60 ans ou plus en 2009 (%)



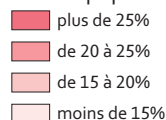
est regardé comme une ville attractive surtout pour les jeunes adultes, la population âgée parisienne reste très présente dans certains arrondissements. Dans trois d'entre eux (6^e, 7^e et 16^e),

la part des 60 ans ou plus est plus élevée qu'au niveau national. Ces arrondissements accueillent en effet une part plus importante de propriétaires (population plus stable et plus âgée).

Les personnes de 60 ans ou plus, 2009

Cœur d'agglomération

Part des personnes âgées de 60 ans ou plus dans la population totale



Moyenne :

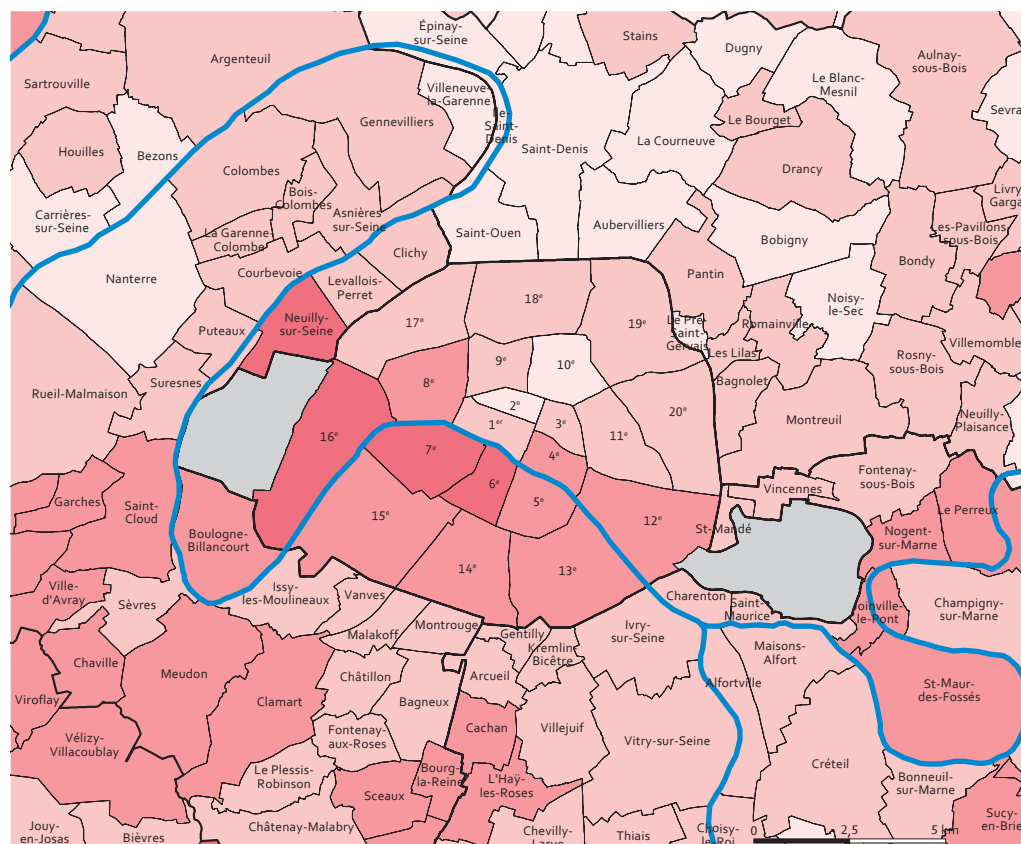
Paris = 19,6 %

Petite Couronne = 17,1 %

Centre de l'agglomération = 17,9 %

Source : Recensement de la population (Insee)-2009

apur

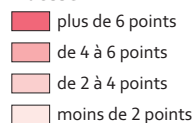


Évolution des personnes de 60 ans ou plus, 1999-2009

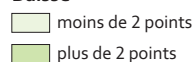
Cœur d'agglomération

Différence des taux de personnes âgées de 60 ans ou plus

Hausse



Baisse



Moyenne :

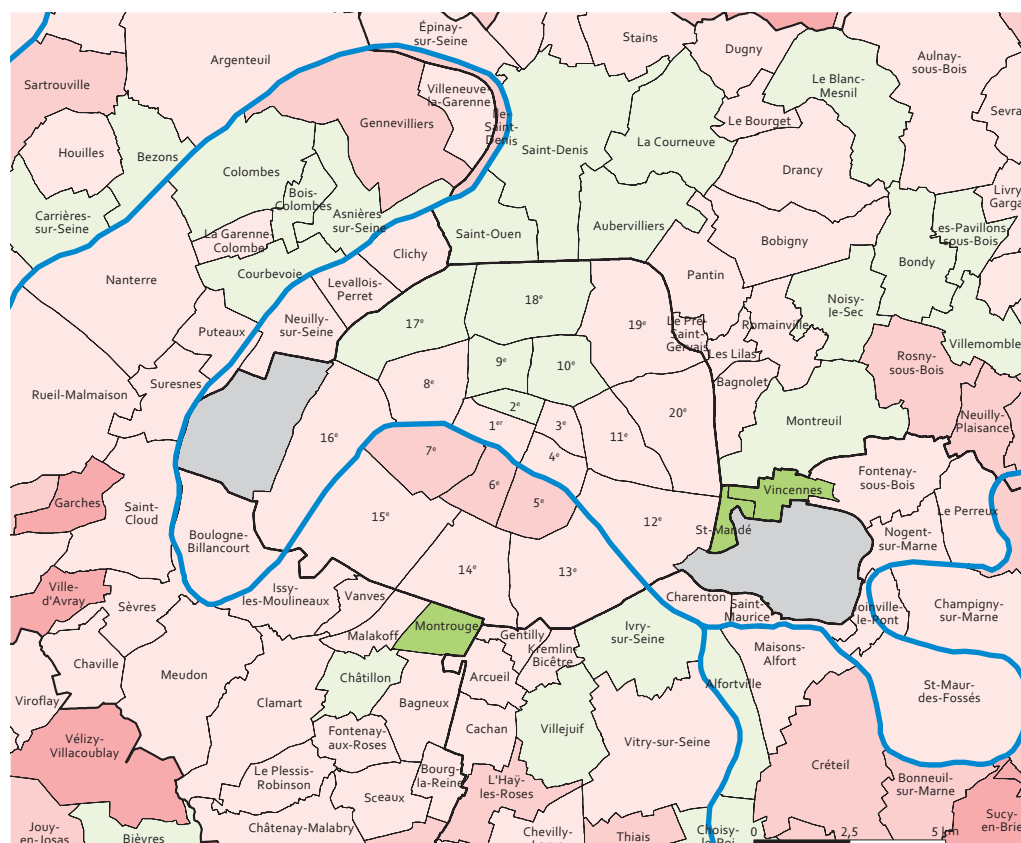
Paris = + 0,8 point

Petite Couronne = + 0,8 point

Centre de l'agglomération = + 0,8 point

Source : Recensements de la population (Insee)-1999 et 2009

apur

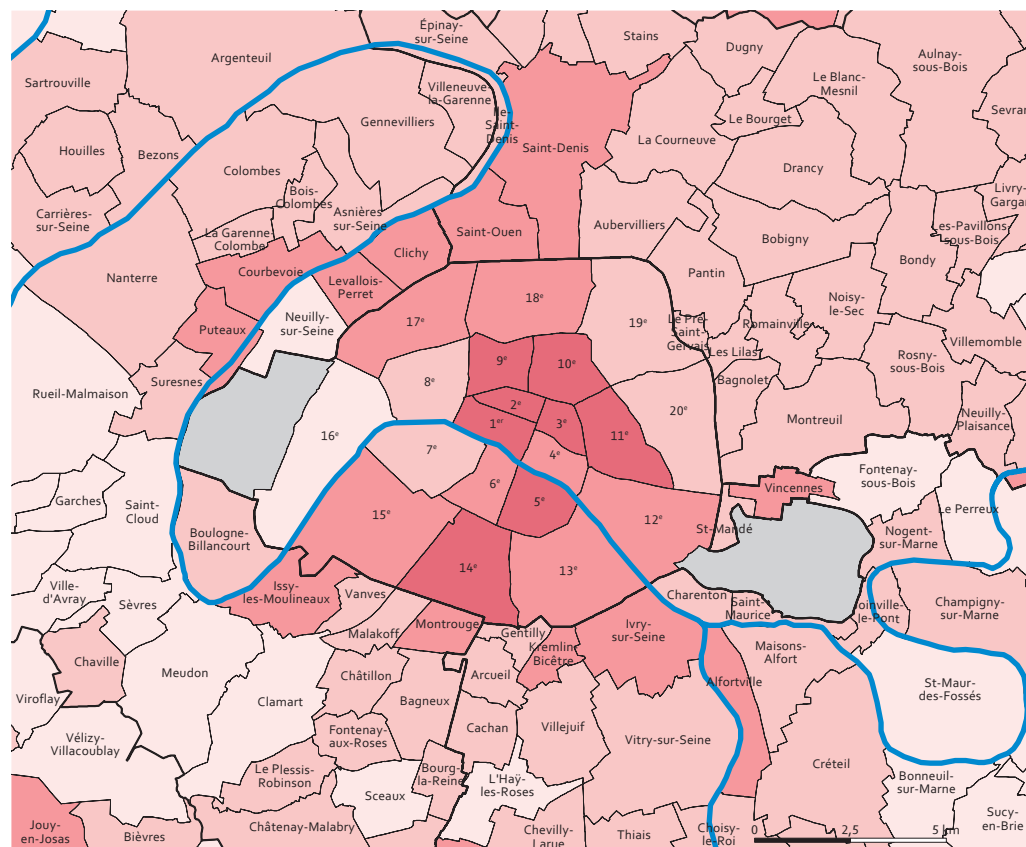
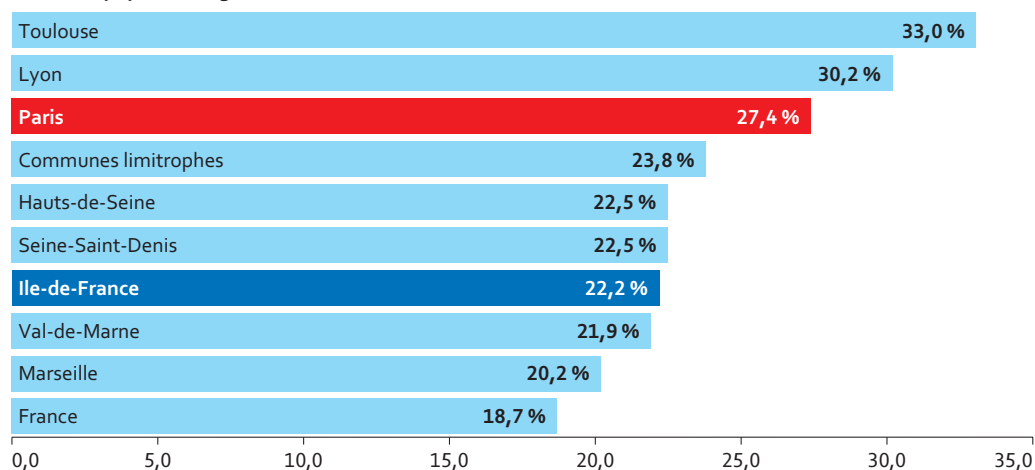


Le centre de l'agglomération, un territoire attractif pour les jeunes adultes

Le centre de l'agglomération est caractérisé par une forte représentation des jeunes adultes, puisque les 20-34 ans y représentent près un quart de la population contre 18,7 % en France métropolitaine. C'est particulièrement vrai dans la capitale : 27,4 % de la population parisienne a

entre 20 et 34 ans. Dans les 2^e et 11^e arrondissements de Paris, les 20-34 ans représentent plus d'un tiers de la population. Cette forte représentation de jeunes adultes se retrouve dans d'autres grandes villes comme Lyon ou Toulouse où leur part dépasse les 30 %.

Part de la population âgée de 20 à 34 ans en 2009 (%)



Les personnes de 20 à 34 ans, 2009

Cœur d'agglomération

Part des personnes âgées de 20 à 34 ans dans la population totale

- plus de 30%
- de 25 à 30%
- de 20 à 25%
- moins de 20%

Moyenne :
Paris = 27,4 %
Petite Couronne = 22,3 %
Centre de l'agglomération = 24,0 %

Source : Recensement de la population (Insee)-2009

apur

La progression des cadres se poursuit

Dans la poursuite des tendances engagées depuis plusieurs décennies, les évolutions socioprofessionnelles 1999-2009 à Paris et dans le centre de l'agglomération parisienne sont à nouveau marquées par une progression des « cadres et professions intellectuelles supérieures » et un recul des « ouvriers » et « employés ».

À Paris, 42,8 % de la population active est cadre (+7,5 points par rapport à 1999), ce qui est supérieur aux valeurs observées dans les autres grandes agglomérations françaises (28,2 % de cadres à Lyon et 16,6 % à Marseille). Dans les Hauts-de-Seine 35,4 % des actifs sont cadres (+ 7,6 points). Le département du Val-de-Marne se trouve dans une position intermédiaire au sein de la petite couronne, avec 22,6 % d'actifs cadres (+ 4,9 points). La hausse de la part des cadres s'observe également en Seine-Saint-Denis, au

même rythme que dans l'ensemble de la France métropolitaine : 12,7 % de la population active est cadre en 2009 (+ 3,2 points).

La croissance des cadres traduit l'élévation générale des qualifications que requiert l'économie. Leur plus forte concentration à Paris se relie aux fonctions de capitale économique et administrative et aux emplois stratégiques induits par la présence des grandes entreprises et des administrations centrales. La Capitale regroupe à elle seule 14 % des emplois cadres de la France métropolitaine. En 2009, un tiers des emplois exercés à Paris sont des emplois de cadres contre 28 % à Toulouse et 22 % à Lyon.

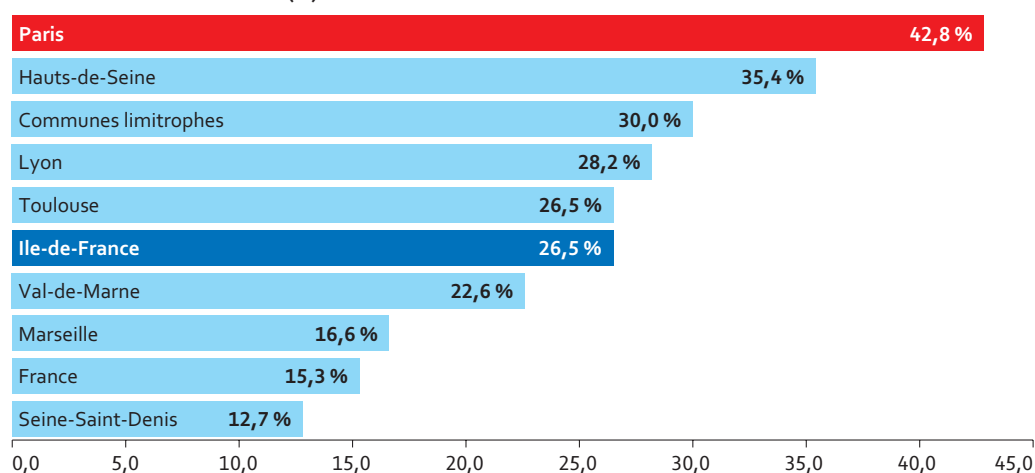
La part des « employés » est en recul. À Paris, leur poids est passé de 24,7 % en 1999 à 20,9 % en 2009. Un recul de moindre ampleur est observé

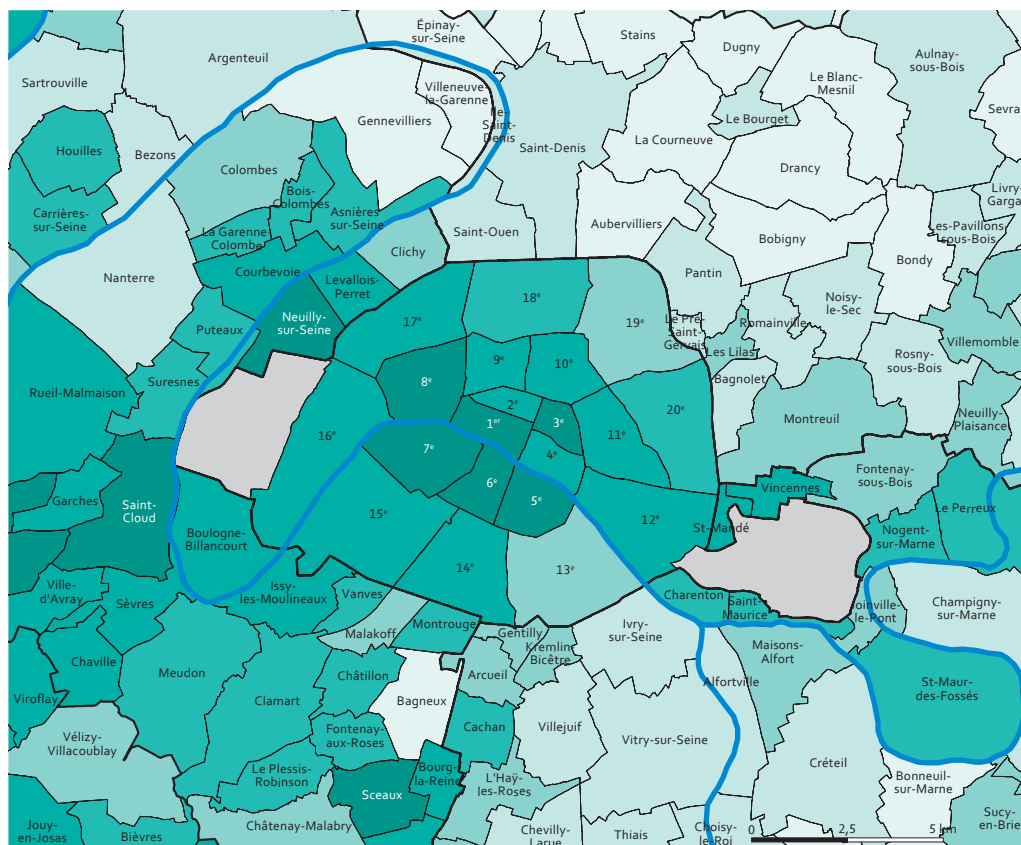
Structure de la population active selon les catégories socioprofessionnelles en 1999 et 2009

	2009				1999			
	Part des artisans commerçants, chefs d'entreprises	Part des cadres et professions intellectuelles supérieures	Part des professions intermédiaires	Part des employés/ouvriers	Part des artisans commerçants, chefs d'entreprises	Part des cadres et professions intellectuelles supérieures	Part des professions intermédiaires	Part des employés/ouvriers
Paris	4,9	42,8	23,4	28,9	6,2	35,3	23,3	35,2
Petite couronne	4,6	24,1	25,3	46,1	5,1	18,6	24,0	52,2
Hauts-de-Seine	4,4	35,4	25,3	34,8	5,1	27,8	24,8	42,3
Seine-Saint-Denis	4,6	12,7	23,6	59,1	4,9	9,5	21,8	63,8
Val-de-Marne	4,6	22,6	27,0	45,7	5,3	17,7	25,6	51,5
Communes limitrophes de Paris	4,7	30,0	24,4	41,4	5,4	23,3	23,5	47,7
Autres communes de petite couronne	4,5	21,3	25,7	48,9	4,9	16,5	24,3	54,3
Centre de l'agglomération	4,7	30,8	24,6	39,9	5,5	24,6	23,8	46,1
Grande couronne	4,3	20,7	28,1	46,7	5,0	16,9	26,5	51,3
Ile-de-France	4,5	26,5	26,1	42,8	5,3	21,3	24,9	48,3
Province	6,1	12,4	23,9	55,5	6,6	9,7	21,3	59,2
France métropolitaine	5,8	15,3	24,3	52,9	6,4	12,1	22,1	57,0

Source : Insee, recensements de 1999 et 2009

Part des actifs cadres en 2009 (%)

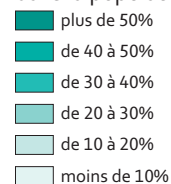




Les cadres et professions intellectuelles supérieures, 2009

Cœur d'agglomération

Part des cadres et professions intellectuelles supérieures dans la population active



Moyenne :

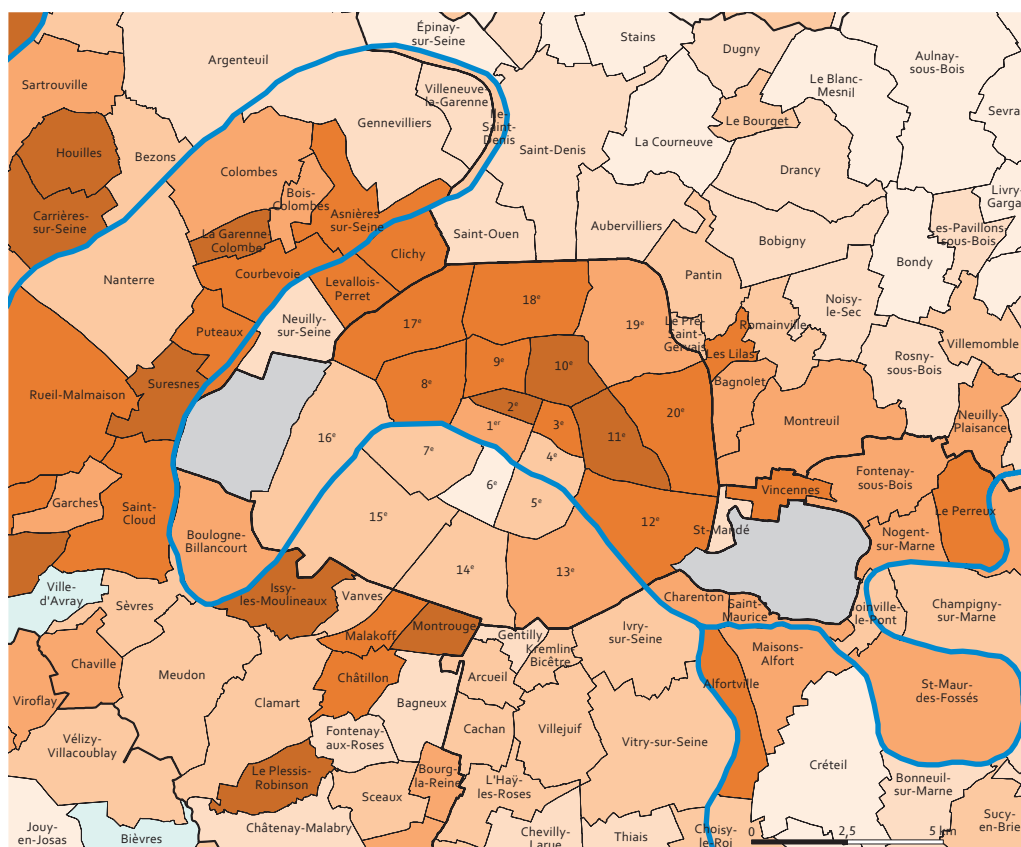
Paris = 42.7 %

Petite Couronne = 24,1 %

Centre de l'agglomération = 30,7 %

Source : Recensement de la population (Insee)-2009

apur

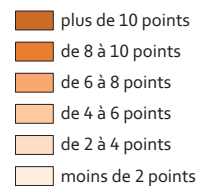


Évolution des cadres et professions intellectuelles supérieures, 1999-2009

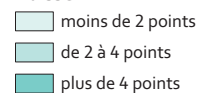
Cœur d'agglomération

Différence des taux de cadres et professions intellectuelles supérieures

Hausse



Baisse



Moyenne :

Paris = + 7,4 points

Petite Couronne = + 5,4 points

Centre de l'agglomération = + 6,1 points

Source : Recensements de la population (Insee)-1999 et 2009

apur

en Ile-de-France (de 30,2 % à 27,7 %) et au niveau national (de 29,9 % à 29,2 %).

La part des « ouvriers » continue à se réduire à Paris comme dans l'ensemble du territoire national compte tenu du poids décroissant des emplois de fabrication. À Paris leur poids passe de 10,5 % en 1999 à 8,0 % en 2009. Cette même part a également diminué en Ile-de-France (de 18,2 % à 15,1 %) et en France (de 27,1 % à 23,8 %).

La part des « artisans, commerçants et chefs d'entreprise » se réduit à Paris, passant de 6,2 % à 4,9 % de la population active. Cette baisse prolonge une tendance engagée depuis plusieurs

décennies. Toutefois cette catégorie représente encore plus de 8 % des actifs résidents dans les 8^e et 16^e arrondissements.

La part des « professions intermédiaires » se stabilise, passant de 23,3 % à 23,4 %. Dans le même temps, leur part s'accroît en Ile-de-France (de 24,9 % à 26,1 %) et en France (de 22,1 % à 24,3 %).

D'une façon générale, les changements socioprofessionnels observés sur le territoire de l'agglomération reflètent à la fois l'évolution de la structure des emplois et l'effet des prix immobiliers sur les choix résidentiels.

La population de nationalité étrangère à Paris est stable

Au 1^{er} janvier 2009, 335 429 étrangers vivent à Paris, ce qui représente 15 % de la population, contre 12,5 % en Ile-de-France et 5,9 % en France métropolitaine.

Suite à un changement de concept dans le recensement, et de législation, il n'est pas possible de calculer l'évolution des « étrangers » (personnes de nationalité étrangère) entre 1999 et 2009 à moins de considérer uniquement la population de 18 ans ou plus.

En raison du rôle de premier accueil et de plaque tournante que joue la capitale en matière d'immigration, la part d'étrangers dans la population est plus importante à Paris que dans les autres grandes villes françaises comme Lyon (8,2 %) ou Marseille (7,8 %). Cependant, une part d'étrangers comparable est atteinte dans les communes limitrophes de Paris (16,2 %). Parmi les départe-

tements voisins, la Seine-Saint-Denis ressort comme celui qui compte sur son territoire la plus forte proportion d'étrangers.

À l'échelle des arrondissements parisiens, les étrangers sont davantage présents dans le quart Nord-Est, surtout dans les 2^e, 10^e et le 18^e, arrondissements. Pour autant, leur importance ne dépasse 20 % dans aucun arrondissement.

12,5 % d'étrangers en Ile-de-France et 21 % en Seine-Saint-Denis

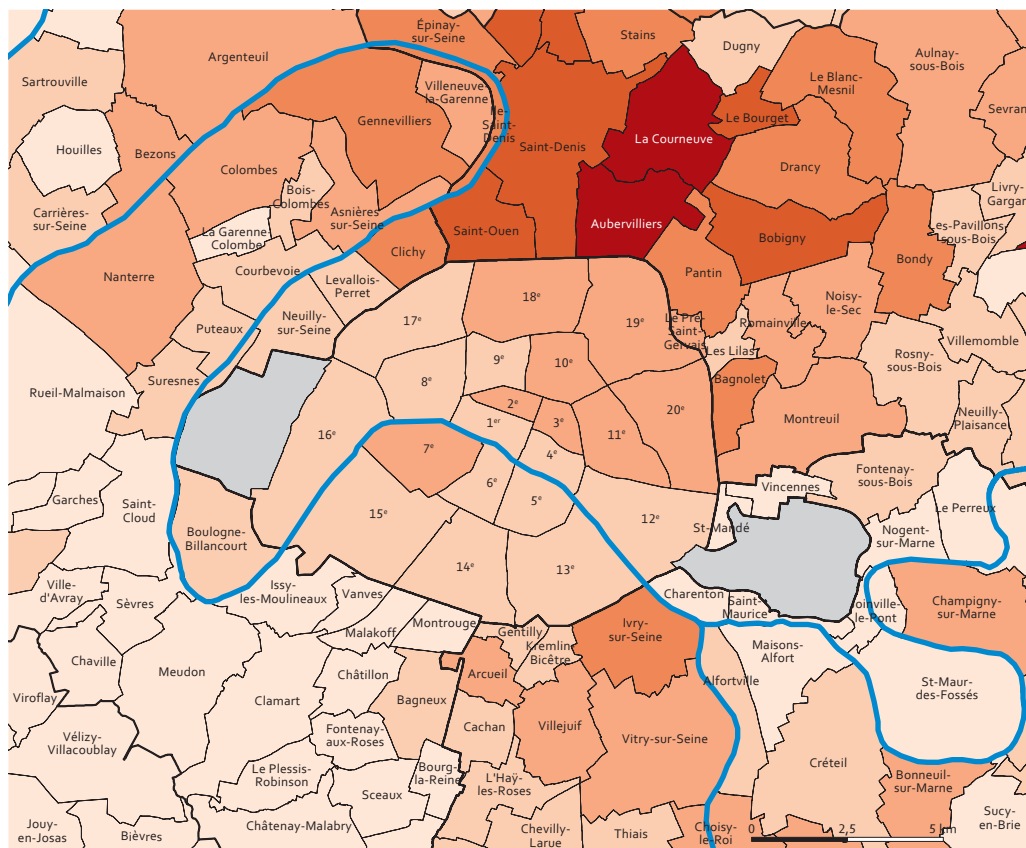
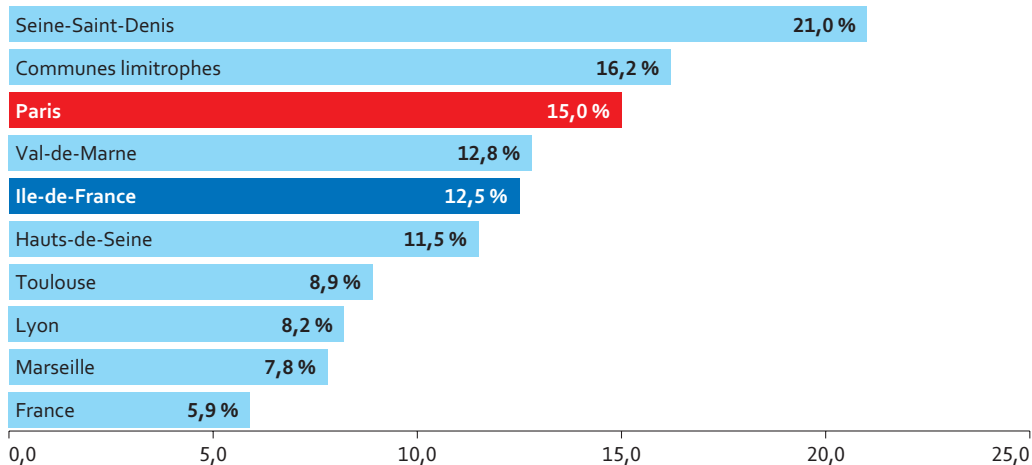
La Seine-Saint-Denis, avec 318 820 étrangers, se distingue par une proportion d'étrangers plus élevée que les autres départements de la région. Le département accueille 9 des 11 communes fran-

Population étrangère en 2009

	Population 2009	Étrangers 2009	Étrangers hors UE à 27 2009	Part des étrangers 2009	Part des étrangers hors UE à 27 2009
Paris	2 234 105	335 429	235 491	15,0	10,5
Petite couronne	4 396 265	667 141	504 821	15,2	11,5
Hauts-de-Seine	1 561 745	179 578	128 416	11,5	8,2
Seine-Saint-Denis	1 515 983	318 820	260 668	21,0	17,2
Val-de-Marne	1 318 537	168 742	115 736	12,8	8,8
Communes limitrophes de Paris	1 360 053	220 430		16,2	
Autres communes de petite couronne	3 036 212	446 711		14,7	
Centre de l'agglomération	6 630 370	1 002 569	740 311	15,1	11,2
Grande couronne	5 097 870	464 421	300 967	9,1	5,9
Ile-de-France	11 728 240	1 466 990	1 041 278	12,5	8,9
Province	50 737 469	2 191 697	1 297 968	4,3	2,6
France métropolitaine	62 465 709	3 658 687	2 339 246	5,9	3,7

Source : Insee, recensement de 2009

Part des étrangers dans la population totale en 2009 (%)



cieliennes dans lesquelles la population étrangère dépasse un habitant sur quatre. Par comparaison, les étrangers représentent 12,8 % de la population du Val-de-Marne, où seules les communes d'Ivry-sur-Seine et de Villeneuve-Saint-Georges comptent plus de 20 % d'étrangers dans leur population. Dans les Hauts-de-Seine, la part de la population étrangère atteint 11,5 %, où seules les communes de Gennevilliers et Clichy comptent plus de 20 % d'étrangers dans leur population.

La population étrangère est particulièrement présente (plus de 20 % de la population communale) dans un large secteur situé à l'ouest de la Seine-Saint-Denis, délimité par les communes de Saint-Ouen, Épinay-sur-Seine, Le Blanc-Mesnil

et Pantin, avec des continuités qui s'observent dans les Hauts-de-Seine (Clichy, Villeneuve-la-Garenne), et dans le Val d'Oise (Garges-lès-Gonesse, Sarcelles, Villiers-Le-Bel).

Trois communes, toutes situées en Seine Saint-Denis, comptent plus de 30 % d'étrangers dans leur population. Il s'agit de Clichy-sous-Bois (37 %), d'Aubervilliers (35 %) et de la Courneuve (33 %). Dans huit autres communes franciliennes, un peu plus d'un habitant sur quatre est étranger : il s'agit de Saint-Denis, Bobigny, Saint-Ouen, Pierrefitte-sur-Seine, Villemomble et Le Bourget en Seine-Saint-Denis, auxquelles s'ajoutent Grigny et Hautefeuille en deuxième couronne.

Évolution de la population immigrée

La population immigrée¹ a augmenté à Paris, passant de 18 % en 1999 à 20 % en 2009. Ce sont donc 453 238 immigrés qui résident à Paris en 2009 soit 65 531 immigrés de plus qu'en 1999. Cette évolution s'inscrit dans une tendance régionale. En Ile-de-France, la population immigrée a vu son poids passer de 15 % à 18 %. Il en va différemment au niveau de la France métropolitaine où le poids de la population immigrée est resté stable depuis 1999 (8 % de la population).

La part de population immigrée a progressé dans l'ensemble de la région mais d'avantage dans la partie centrale – formée de Paris et des départements de la Petite Couronne – qu'en grande couronne.

La progression la plus importante se produit en Seine Saint-Denis, qui accueille dans sa population 27 % d'immigrés en 2009, soit la part la plus élevée des départements de la région. Cette part était de 22 % en 1999.

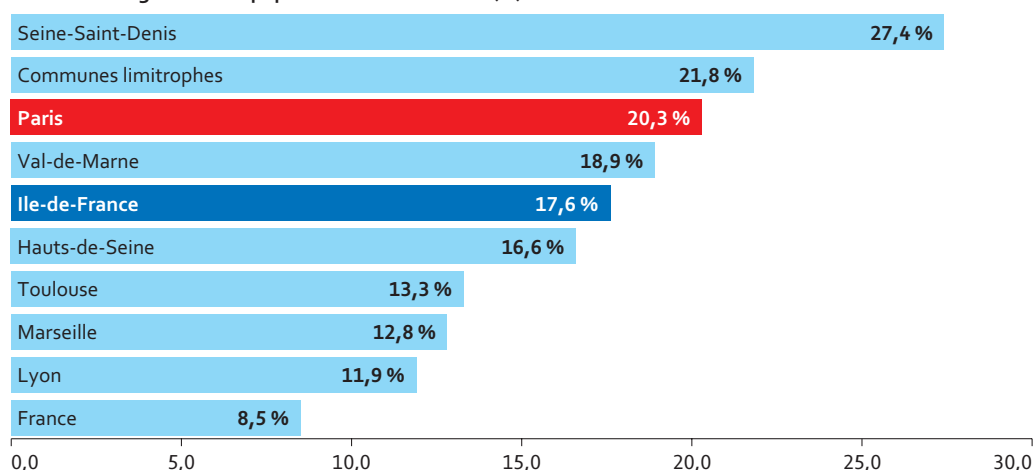
Dans la capitale, la proportion d'immigrés a particulièrement augmenté dans les 7^e, 13^e, 14^e et 15^e (hausse supérieure à 3 points), tandis qu'elle s'est réduite dans le 2^e et le 3^e arrondissements. En petite couronne, la proportion d'immigrés a surtout augmenté dans des communes où elle était déjà forte en 1999, notamment au nord des Hauts-de-Seine, à l'ouest de la Seine-Saint-Denis (de Saint-Ouen à Pantin) ou encore au sud de Paris (Ivry-sur-Seine).

Population immigrée en 1999 et 2009

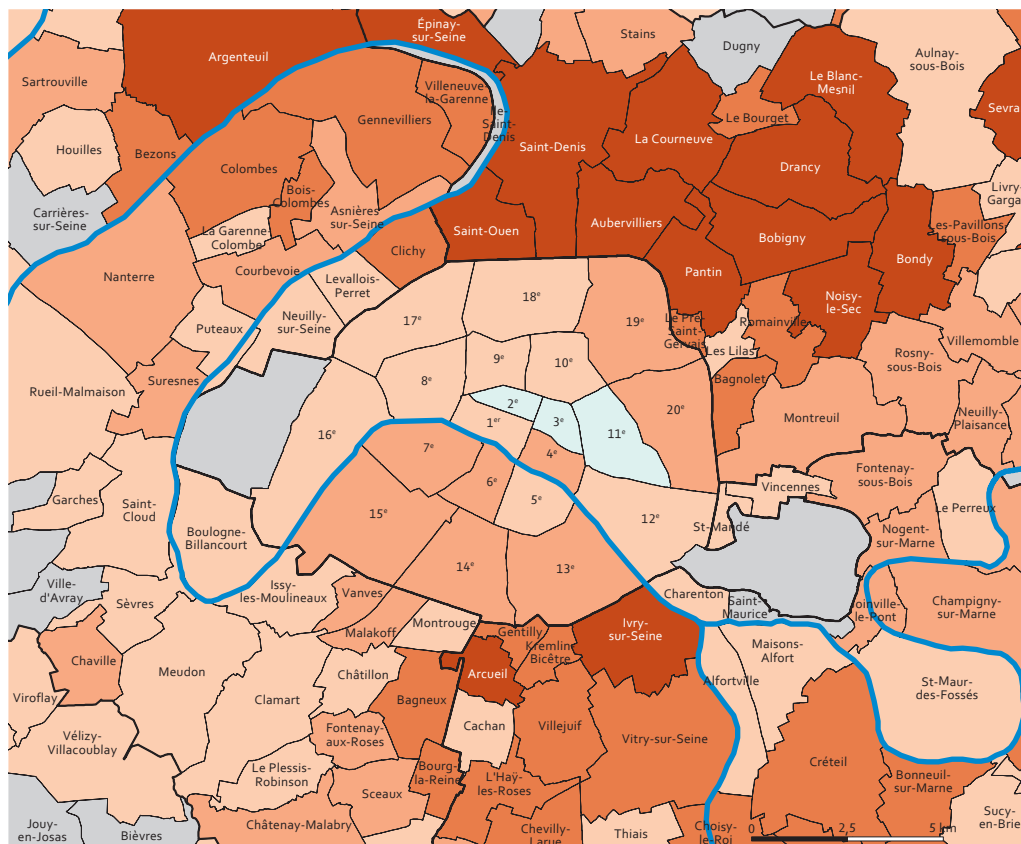
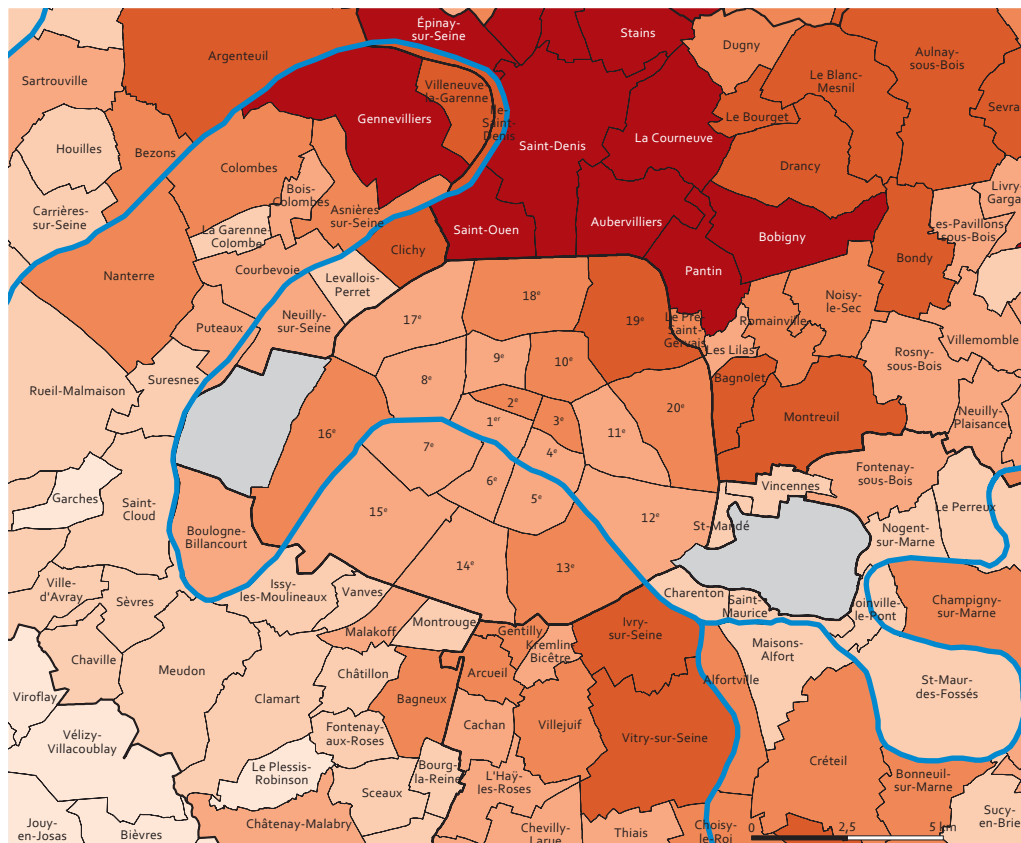
	Population 2009	Immigrés 2009	Part de la population immigrée 2009	Population 1999	Immigrés 1999	Part de la population immigrée 1999
Paris	2 234 105	453 238	20,3	2 125 851	387 707	18,2
Petite couronne	4 396 265	923 569	21,0	4 038 567	693 904	17,2
Hauts-de-Seine	1 561 745	259 329	16,6	1 428 678	205 396	14,4
Seine-Saint-Denis	1 515 983	415 593	27,4	1 382 928	300 830	21,8
Val-de-Marne	1 318 537	248 648	18,9	1 226 961	187 678	15,3
Centre de l'agglomération	6 630 370	1 376 808	20,8	6 164 418	1 081 611	17,5
Grande couronne	5 097 870	681 856	13,4	4 786 718	530 378	11,1
Ile-de-France	11 728 240	2 058 663	17,6	10 951 136	1 611 989	14,7
Province	50 737 469	3 267 860	6,4	41 701 310	2 696 538	6,5
France métropolitaine	62 465 709	5 326 523	8,5	52 652 446	4 308 527	8,2

Source : Insee, recensements de 1999 et 2009

Part des immigrés dans la population totale en 2009 (%)



1 – Au sens de l'Insee, ce sont « les personnes nées à l'étranger sous une nationalité étrangère mais dont certaines ont pu acquérir la nationalité française ».



3 – Les logements du centre de l'agglomération

La croissance du parc de logement

Les gains démographiques ont été rendus possibles par la croissance du parc de résidences principales et la stabilisation de la taille des ménages.

Selon les résultats du recensement, le centre de l'agglomération compte en 2009, 3,31 millions de logements (+157 391 logements depuis 1999), dont 1,35 millions à Paris. La croissance du parc de logements entre 1999 et 2009 est

particulièrement forte dans les Hauts-de-Seine (+ 53 028), comparativement au Val-de-Marne (+ 39 415), à la Seine-Saint-Denis (+ 34 451) et à Paris (+30 496). En petite couronne, certaines communes se distinguent par une croissance importante du nombre de logements entre 1999 et 2009 : Courbevoie (+ 7 814 logements), Issy-les-Moulineaux (+ 5 440), Saint-Denis (+ 5 154) et Montrouge (+ 4 255).

Évolution des logements, 1999-2009

Cœur d'agglomération

Évolution du nombre de logements

Hausse

- plus de 12%
- de 9 à 12%
- de 6 à 9%
- de 3 à 6%
- moins de 3%

Baisse

Moyenne :

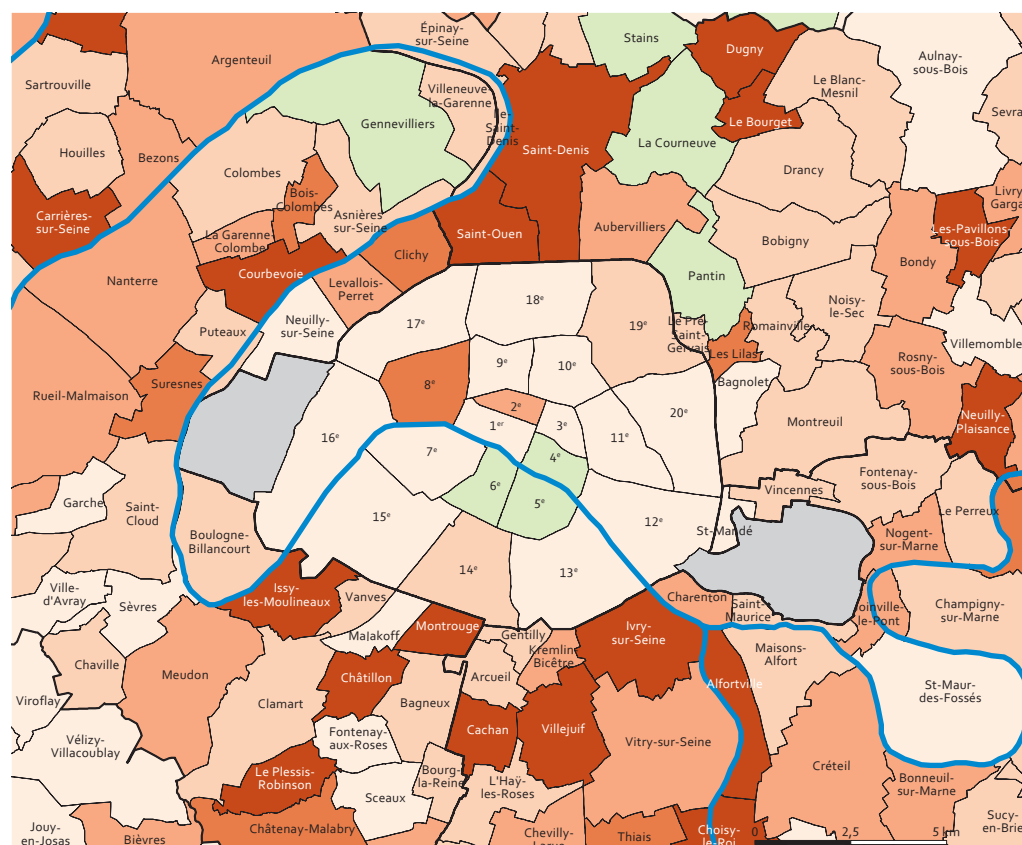
Paris = + 2,3 %

Petite Couronne = + 6,9 %

Centre de l'agglomération = + 5,0 %

Source : Recensements de la population (Insee)-1999 et 2009

apur

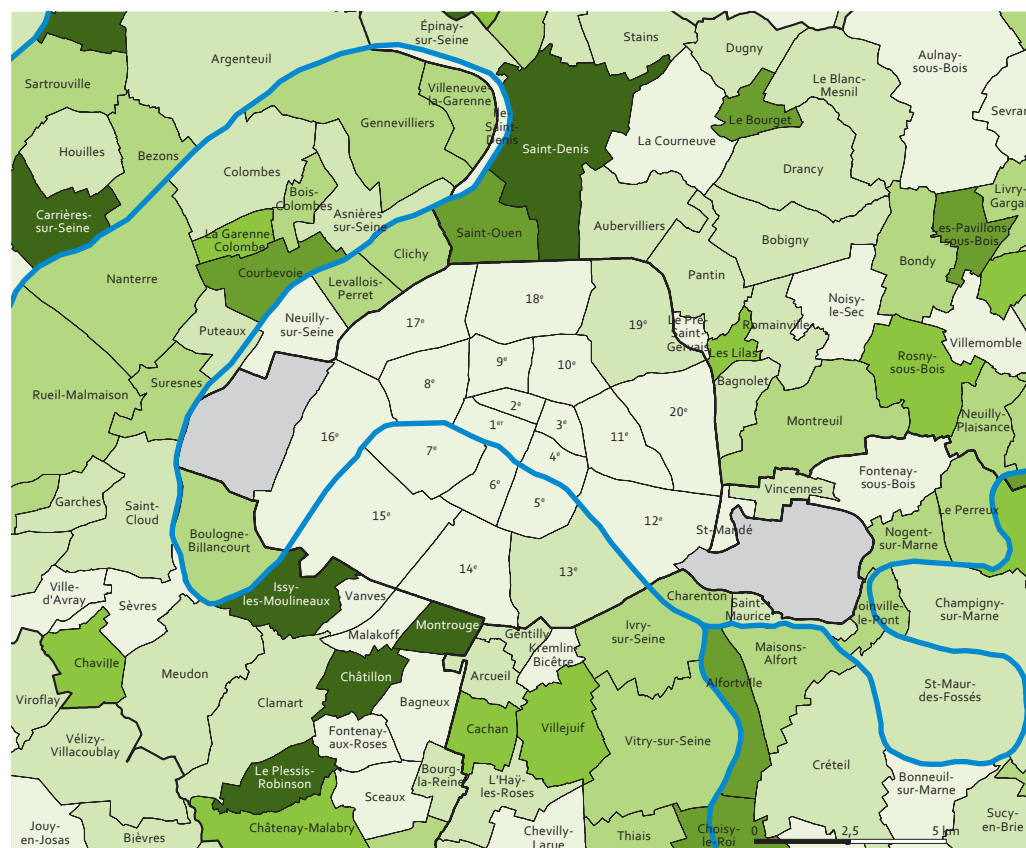


Une croissance des résidences principales due à la construction et à une forte baisse des logements inoccupés

Le nombre de résidences principales du centre de l'agglomération en 2009 (2,980 millions) a progressé de 220 127 unités par rapport à 1999. Paris a gagné 49 040 résidences principales entre 1999 et 2009. La croissance des résidences principales se relie à deux facteurs :

D'une part la construction, même si celle-ci s'est ralentie dans la dernière période. Selon les statistiques de la Ville de Paris (Gerco) le nombre de

logements mis en chantier est passé de 5 500/an au cours des années 1990-1998 à 3 600 logements par an dans la période 1999-2008. La tendance est la même au niveau du centre de l'agglomération. À Paris, le nombre de résidences principales a particulièrement augmenté dans les 18^e (+ 6 996), 20^e (+ 5 304), 19^e (+ 4 940), 15^e (+ 4 291) arrondissements, et a diminué dans le 4^e (- 1 952), 6^e (- 1 346) et 8^e (- 636) arrondissements.



Les logements construits entre 1999 et 2008

Cœur d'agglomération

Part des logements
construits entre 1999 et 2008
dans le total des logements

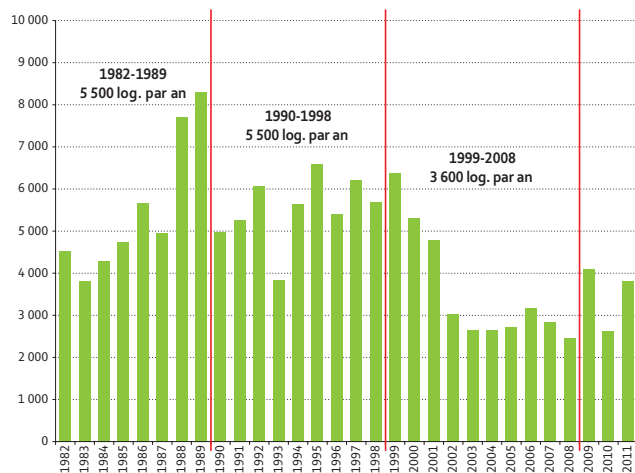
- plus de 16%
- de 13 à 16%
- de 10 à 13%
- de 7 à 10%
- de 4 à 7%
- moins de 4%

Moyenne :
Paris = 2,7 %
Petite Couronne = 8,1 %
Centre de l'agglomération = 5,8 %

Sources : Recensement de la population (Insee)-1999; GERCO (Ville de Paris); SITADEL2

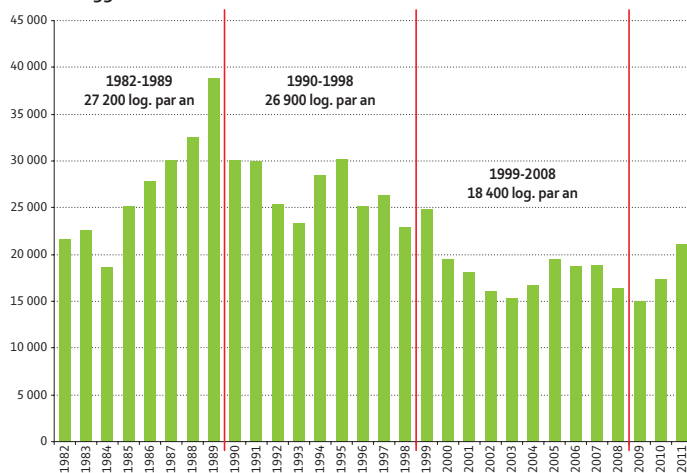
apur

Paris



Source : Ville de Paris - Gerco

Centre d'agglomération



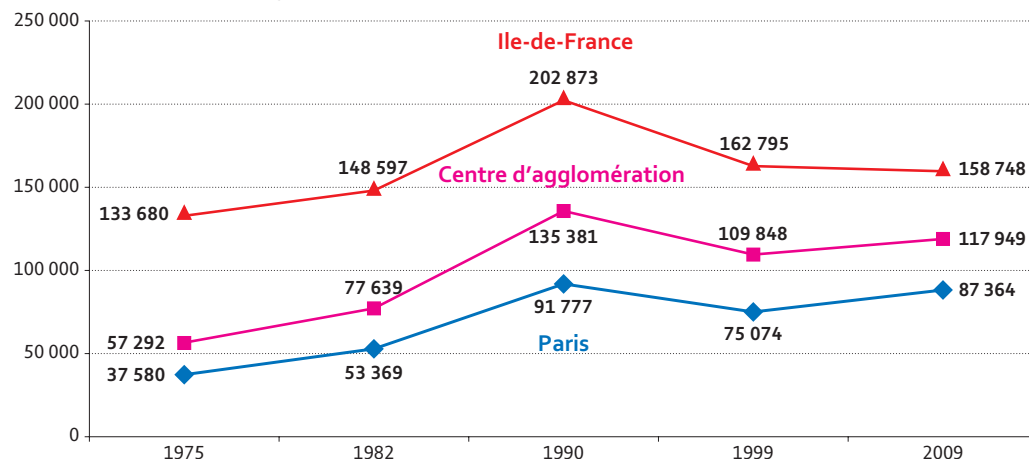
Sources : Ville de Paris - Gerco; SITADEL2

D'autre part il s'est produit un net recul des logements inoccupés, notion qui réunit les logements vacants, les résidences secondaires et les logements occasionnels. Entre 1999 et 2009, le nombre de logements inoccupés a baissé 18 544 unités à Paris, soit un rythme de 1 854 par an. De même au niveau des quatre départements du centre de l'agglomération, le recul des logements inoccupés est important, leur nombre s'établissant en 2009 à 333 266 contre 396 002 en 1999 soit une baisse de 62 736 unités.

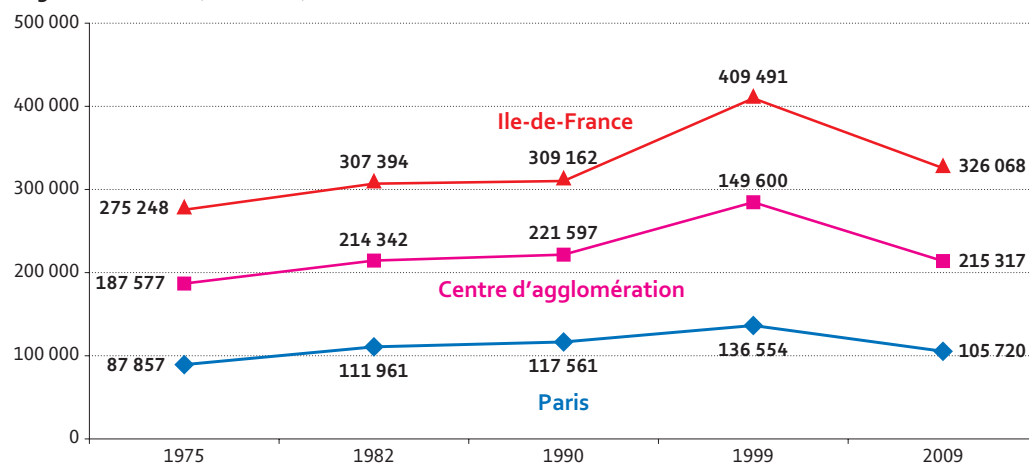
Au cours de la période précédente au contraire, le nombre de logements inoccupés était partout en augmentation, ce qui constituait un frein à la croissance du parc de résidences principales.

La chute des logements inoccupés au cours des années 1999-2009 apparaît comme un phénomène conjoncturel lié à la hausse des prix immobiliers et sans doute aussi à l'introduction des nouvelles méthodes du recensement.

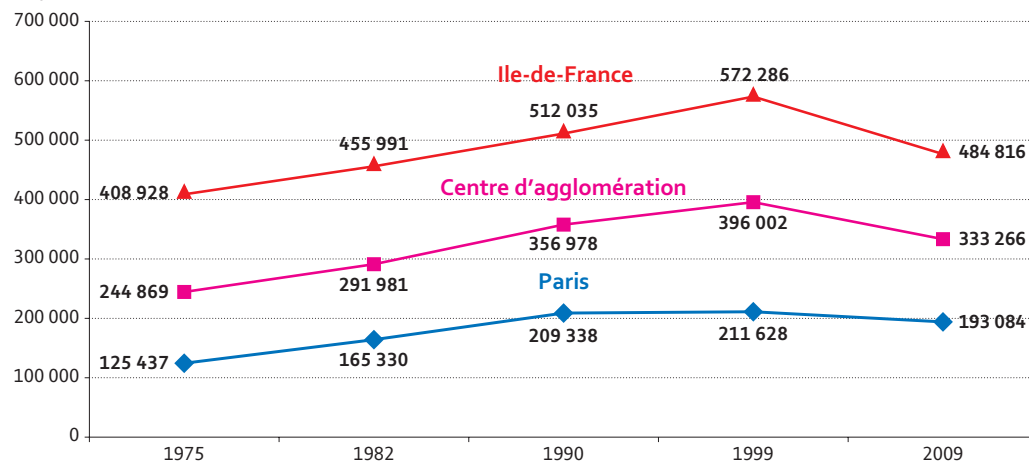
Résidences secondaires et logements occasionnel (1975-2009)



Logements vacants (1975-2009)



Logements inoccupés (1975-2009)



Structure des logements par catégorie en 1999 et 2009

	Logements 2009	Part des résidences principales 2009	Part des logements occasionnels et résidences secondaires 2009	Part des logements vacants 2009	Logements 1999	Part des résidences principales 1999	Part des logements occasionnels et résidences secondaires 1999	Part des logements vacants 1999
Paris	1 353 036	85,7	6,5	7,8	1 322 540	84,0	5,7	10,3
Petite couronne	1 959 985	92,8	1,6	5,6	1 833 091	89,9	1,9	8,2
Hauts-de-Seine	755 486	91,2	2,5	6,3	702 458	89,0	2,6	8,4
Seine-Saint-Denis	614 930	94,0	0,8	5,2	580 479	90,3	1,2	8,5
Val-de-Marne	589 569	93,7	1,2	5,1	550 154	90,8	1,7	7,5
Communes limitrophes de Paris	666 997	91,6	2,3	6,0	622 548	87,7	2,7	9,6
Autres communes de petite couronne	1 292 988	93,5	1,2	5,4	1 210 543	91,1	1,5	7,4
Centre de l'agglomération	3 313 022	89,9	3,6	6,5	3 155 631	87,5	3,5	9,1
Grande couronne	2 104 257	92,8	1,9	5,3	1 927 024	90,9	2,7	6,4
Ile-de-France	5 417 279	91,1	2,9	6,0	5 082 655	88,7	3,2	8,1
Province	26 756 625	82,0	11,0	7,0	23 619 357	81,7	11,6	6,7
France métropolitaine	32 173 904	83,5	9,6	6,9	28 702 012	83,0	10,1	6,9

Source : Insee, recensements de 1999 et 2009

Certaines actions développées par la Ville de Paris ont joué dans le même sens, notamment la mission de mobilisation des logements vacants confiée à la SIEMP de 2002 à 2008 et le dispositif Louez solidaire et sans risque mis en œuvre à Paris depuis 2007. Il est également possible que le changement de méthode du recensement ait permis de mesurer la vacance des logements avec plus de justesse.

La vacance diminue dans toute l'Ile-de-France

La croissance de la part des résidences principales est à rapprocher de la baisse du nombre de logements vacants dans l'ensemble de l'Ile-de-France et dans chaque département. Au centre de l'agglomération, le nombre de logements vacants a nettement diminué (- 70 837), pour atteindre 215 317 logements vacants en 2009 (6,5 % des logements, - 2,6 points). Par rapport à 1999, le taux de logements vacants à Paris a baissé de 2,5 points (soit - 30 834 logements vacants) pour atteindre 7,8 % en 2009. Ce niveau demeure plus élevé qu'ailleurs en Ile-de-France, en raison de la forte « vacance de rotation » qui affecte les petits appartements locatifs, nombreux dans la capitale qui se relie probablement à la hausse de prix immobiliers.

Les arrondissements qui voient leur part de logements vacants diminuer le plus sont les 1^{er}, 2^e et 3^e arrondissements, tandis que la part des logements vacants augmente dans un seul arrondissement, le 8^e.

La mise en place en 1999 de la taxe sur les logements vacants a pu contribuer à la baisse de la vacance. Surtout, le volume de logements concernés par la taxe permet d'appréhender une vacance de longue durée par opposition à la vacance dite de rotation, que reflète le recensement. Cette taxe

concerne les appartements ou maisons ayant des éléments de confort minimum (installation électrique, eau courante, équipements sanitaires...) et vides de meubles (ou mobilier insuffisant pour en permettre l'habitation) au 1^{er} janvier de l'année d'imposition, inoccupé depuis au moins deux années consécutives au 1^{er} janvier de l'année d'imposition. Entre 2000 et 2011, le nombre de logements parisiens soumis à la taxe sur les logements vacants n'a cessé de diminuer, passant de 25 403 logements en 1999 à 22 129 logements en 2011.

Les résidences secondaires et logements occasionnels diminuent, mais pas à Paris

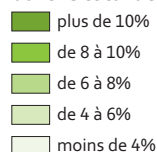
En petite couronne comme en grande couronne, les résidences secondaires et logements occasionnels connaissent également une baisse entre 1999 et 2009. Toutefois Paris se distingue avec un nombre de résidences secondaires et de logements occasionnels qui progresse (+ 0,8 point, soit + 12 290 résidences secondaires et logements occasionnels) alors que la tendance est à la diminution en petite couronne. Le taux parisien de résidences secondaires et de logements occasionnels demeure toujours plus élevé que dans le reste de la région. La proportion de résidences secondaires et de logements occasionnels a particulièrement augmenté dans le 4^e, ce qui en fait l'arrondissement où leur part est la plus forte, devant les 6^e et 1^{er} arrondissements. La hausse se relie sans doute à la progression de la location meublée de courte durée au cours des années 2000².

2 – Note de 4/8 pages : Numéro 52; Les locations meublées de courte durée à Paris.

Les logements vacants, 2009

Cœur d'agglomération

Part des logements vacants dans le total des logements



Moyenne :

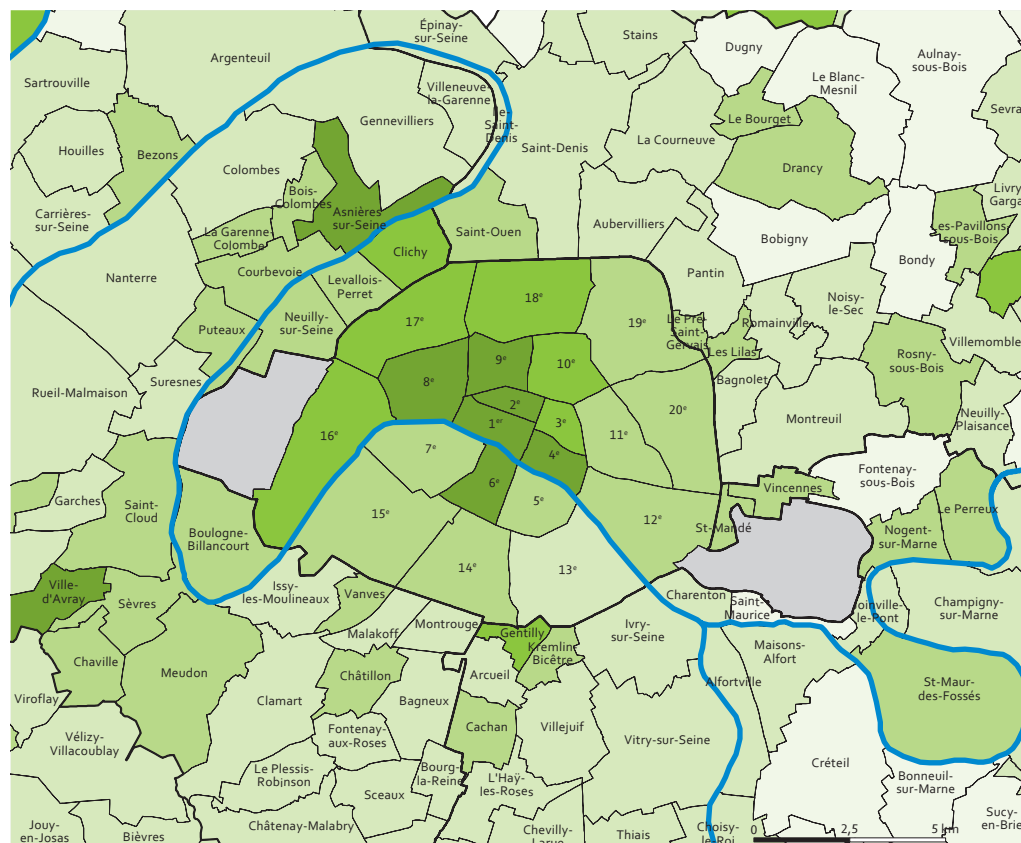
Paris = 7,8 %

Petite Couronne = 5,6 %

Centre de l'agglomération = 6,5 %

Sources : Recensement de la population (Insee)-2009

apur



L'évolution des caractéristiques physiques des logements

L'ancienneté du bâti : à Paris, une majorité de logements anciens

62 % des logements parisiens construits avant 1949

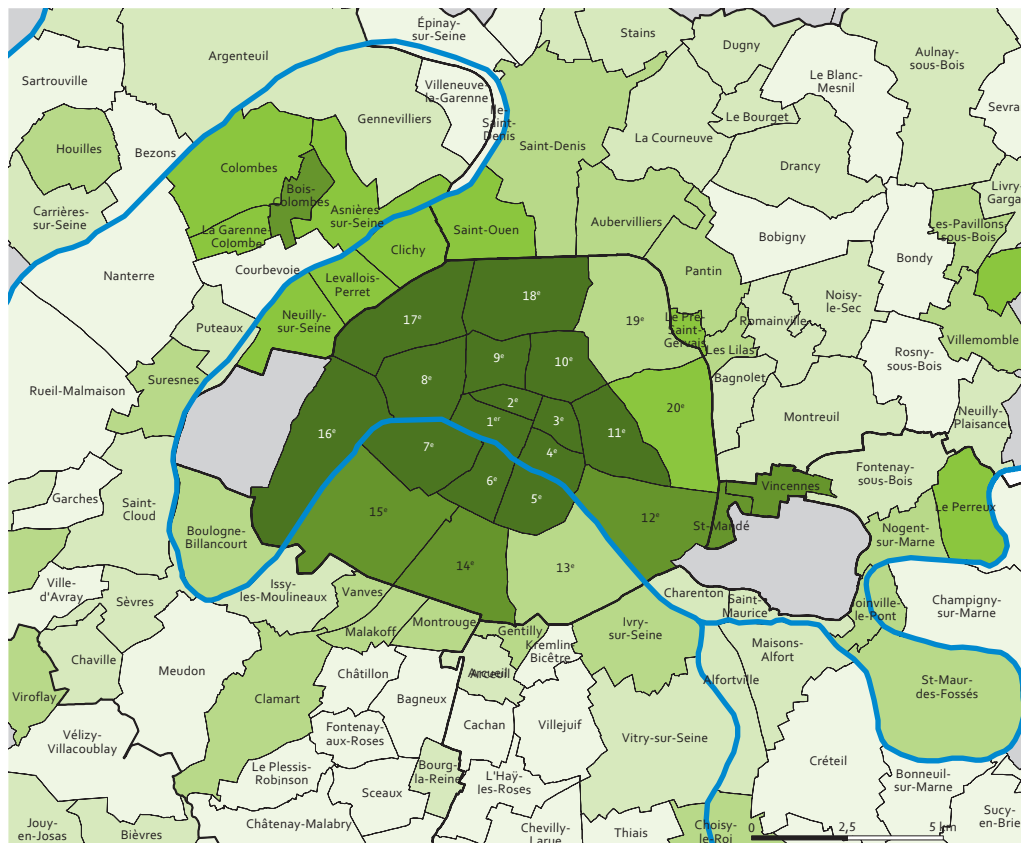
En 2008, sur les 1 344 203 logements que compte la capitale, 62,4 % ont été construits avant 1949, soit environ 839 100 logements, 20 % entre 1949 et 1974 et près de 17 % après 1974. Sous l'effet des constructions neuves et des démolitions, le parc ancien se réduit progressivement mais reste dominant. Paris se distingue nettement des autres départements du centre de l'agglomération, où moins de 26 % des logements existant en 2008 ont été construits avant 1949 et 41 % entre 1949 et 1974. Quelques communes limitrophes de Paris se distinguent avec une part de logements construits avant 1949 supérieure à 40 % (Vincennes, Saint Mandé, Neuilly-sur-Seine, Levallois-Perret, Clichy, Saint-Ouen, Le Pré-Saint-Gervais). Dans le reste de l'Ile-de-France, la proportion de logements construits avant 1949 est inférieure à 20 %.

Les arrondissements centraux concentrent les immeubles les plus anciens : plus de 80 % des logements constituant le parc des 9 premiers arrondissements ont été construits avant 1949. La situation est différente dans les arrondissements situés en périphérie : d'importantes opérations de rénovation urbaine ont eu lieu dans ces différents arrondissements et les logements récents y sont proportionnellement plus nombreux. Dans les 12^e, 13^e, 15^e, 19^e et 20^e arrondissements, la part de logements construits après 1974 est supérieure à 20 %.

Taille des logements

Un parc essentiellement constitué de petits logements

En 2009, plus de la moitié des logements (55 %) comportent une ou deux pièces et 40 % des logements ont une surface inférieure à 40 m². Cependant, la taille moyenne des résidences principales est en augmentation continue depuis 1975 : en 2009, les résidences principales comportent en moyenne 2,6 pièces (2,5 en 1999).



Structure des résidences principales selon le nombre de pièces en 1999 et 2009

	Résidences principales 2009	Part des résidences principales de 1 ou 2 pièces 2009	Part des résidences principales de 4 pièces ou plus 2009	Nombre moyen de personnes par pièce 2009	Résidences principales 1999	Part des résidences principales de 1 ou 2 pièces 1999	Part des résidences principales de 4 pièces ou plus 1999	Nombre moyen de personnes par pièce 1999
Paris	1 159 952	55,0	21,8	0,73	1 110 912	56,1	20,8	0,74
Petite couronne	1 819 804	32,5	37,4	0,74	1 648 717	32,2	36,6	0,76
Hauts-de-Seine	689 130	36,6	34,1	0,72	624 926	37,4	32,7	0,74
Seine-Saint-Denis	578 228	30,1	39,0	0,79	524 387	28,7	38,6	0,80
Val-de-Marne	552 446	30,0	39,9	0,71	499 404	29,3	39,4	0,74
Communes limitrophes de Paris	611 023	43,0	27,6	0,76	546 152	43,0	26,6	0,77
Autres communes de petite couronne	1 208 781	27,2	42,4	0,73	1 102 565	27,2	41,6	0,75
Centre de l'agglomération	2 979 756	41,3	31,3	0,74	2 759 629	41,8	30,2	0,75
Grande couronne	1 952 707	17,3	60,2	0,64	1 750 740	17,1	58,9	0,69
Ile-de-France	4 932 463	31,8	42,8	0,69	4 510 369	32,2	41,4	0,72
Province	21 933 816	15,2	65,0	0,55	19 299 792	16,1	62,6	0,60
France métropolitaine	26 866 279	18,2	60,9	0,57	23 810 161	19,1	58,6	0,62

Source : Insee, recensements de 1999 et 2009

Des logements de plus en plus confortables, avec une notion de confort qui évolue et se complexifie

Des situations d'inconfort sanitaires qui deviennent rares

L'inconfort sanitaire, défini par l'absence de WC et/ou de salle de bain à l'intérieur du logement tend à devenir marginal dans le centre de l'agglomération parisienne. Il n'est plus appréhendé dans le recensement. Les immeubles anciens qui ne disposaient pas du confort moderne et qui formaient le contingent principal de logements inconfortables sont aujourd'hui équipés. Désormais l'inconfort sanitaire concerne essentiellement des logements très petits, difficiles à équiper, tels que les chambres de service, les chambres d'hôtels meublés, les studentes ou encore des logements qui présentent un rendement locatif faible, tels que ceux soumis à la loi de 1948. En 2009, à Paris, 26 372 logements (soit 2,3 % des résidences principales) ne comprennent ni baignoire ni douche. En petite couronne, les logements inconfortables ne représentent que 1 % du parc et sont essentiellement situés dans les communes du Nord de Paris. Toujours en 2009, près de 73 452 logements (soit 6,3 % des résidences principales) ne comportent pas de pièce réservée à la toilette, pièce incluant une douche ou une baignoire. Cela signifie que ces logements peuvent comporter une douche (ou une baignoire) mais sans qu'elle se trouve dans une pièce dédiée. Ce sont les arrondissements de la rive droite, surtout les 2^e, 10^e, 18^e et les communes proches du Nord de Paris qui ont les plus fortes parts de logements mal équipés. Après Paris, c'est la Seine-Saint-Denis qui enregistre à l'échelle de l'agglomération le taux le plus élevé (6,5 % en 2009).

De nouveaux enjeux à considérer

L'amélioration des performances énergétiques des logements doit désormais être prise en compte. Les inconvénients tels que les défauts d'isolation du logement sont sensibles à Paris et en Ile-de-France. De même, l'importance du double vitrage est avérée pour protéger des nuisances sonores et pour empêcher les déperditions de chaleur. Sa présence est donc un élément important du confort du logement.

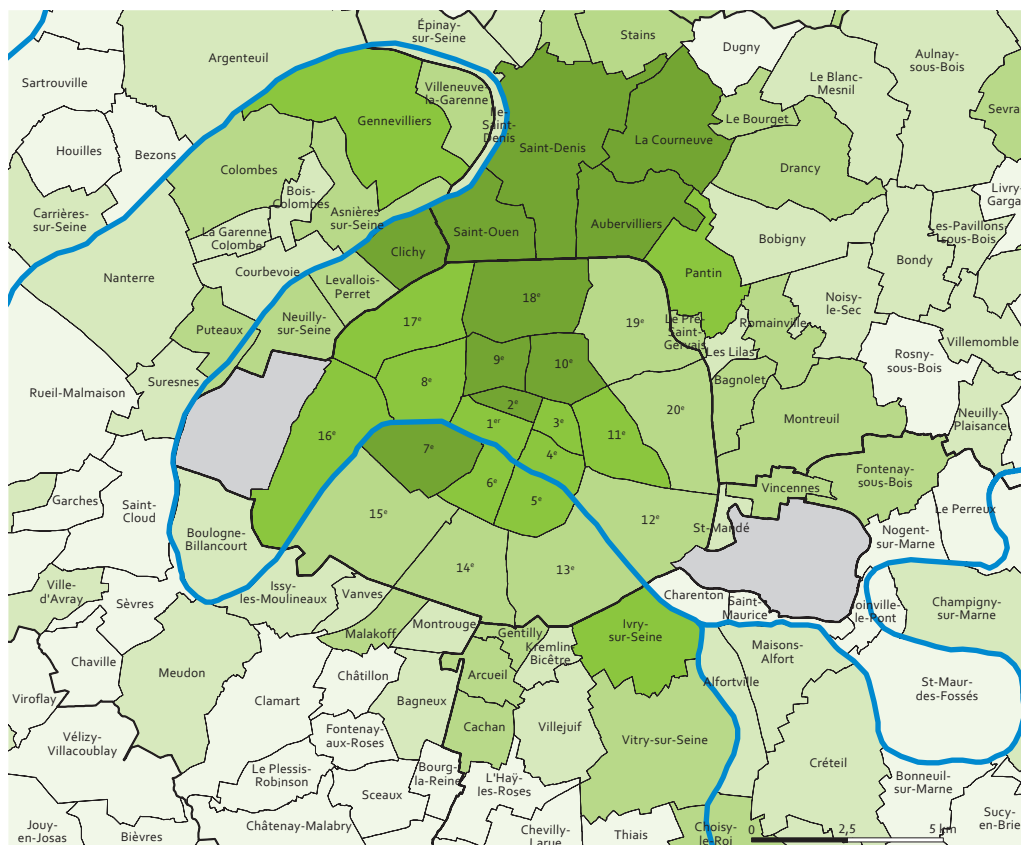
Dans la totalité des 1 030 immeubles insalubres recensés en 2001, les travaux sont achevés

L'État et la Ville de Paris ont affiché dès 2001 l'ambition d'éradiquer l'habitat indigne du territoire parisien en y consacrant des moyens très importants et en mettant en œuvre de nouveaux outils tels que la SIEMP, qui ont permis de traiter plus d'un millier d'immeubles dégradés et dangereux pour la santé de leurs occupants, regroupant plus de 20 000 logements. Sur ces 1 030 immeubles insalubres recensés en 2001, les travaux sont achevés dans la totalité d'entre eux onze ans plus tard.

Structure des résidences principales selon leur niveau de confort en 1999 et 2009

	Résidences principales sans « confort » 2009	Part des résidences principales sans « confort » 2009	Résidences principales sans « confort » 1999	Part des résidences principales sans « confort » 1999
Paris	99 824	8,6	126 126	11,4
Petite couronne	99 367	5,5	99 402	6,0
Hauts-de-Seine	35 114	5,1	38 376	6,1
Seine-Saint-Denis	37 457	6,5	35 263	6,7
Val-de-Marne	26 796	4,9	25 763	5,2
Communes limitrophes de Paris	41 817	6,8	45 066	8,3
Autres communes de petite couronne	57 549	4,8	54 336	4,9
Centre de l'agglomération	199 190	6,7	225 528	8,2
Grande couronne	61 238	3,1	55 689	3,2
Ile-de-France	260 428	5,3	281 217	6,2
Province	655 635	3,0	833 778	4,3
France métropolitaine	917 910	3,4	1 114 995	4,7

Sans confort : sans baignoire, ni douche et baignoire ou douche hors pièce réservée pièce réservée à la toilette.
Source : Insee, recensements de 1999 et 2009



L'évolution des conditions d'occupation

Le recensement permet d'analyser le statut d'occupation des résidences principales et son évolution.

Structure des résidences principales selon le statut d'occupation en 1999 et 2009

	Part des propriétaires 2009	Part des locataires d'un logement non HLM 2009	Part des locataires d'un logement HLM loué vide 2009	Part des logés gratuitement 2009	Part des propriétaires 1999	Part des locataires d'un logement non HLM 1999	Part des locataires d'un logement HLM loué vide 1999	Part des logés gratuitement 1999
Paris	33,1	44,4	16,9	5,6	29,6	46,4	16,7	7,3
Petite couronne	43,0	26,6	27,7	2,8	39,9	25,9	30,2	4,0
Hauts-de-Seine	42,2	30,3	24,4	3,1	37,2	32,0	26,5	4,4
Seine-Saint-Denis	41,0	24,1	32,4	2,5	39,6	21,2	35,9	3,4
Val-de-Marne	45,9	24,5	26,8	2,8	43,5	23,4	29,0	4,1
Communes limitrophes de Paris	36,3	34,7	25,8	3,3	33,0	35,3	27,1	4,6
Autres communes de petite couronne	46,3	22,5	28,7	2,5	43,2	21,3	31,8	3,7
Centre de l'agglomération	39,1	33,5	23,5	3,9	35,7	34,2	24,8	5,3
Grande couronne	60,4	17,7	19,6	2,3	57,7	17,5	21,2	3,6
Ile-de-France	47,5	27,3	21,9	3,3	44,3	27,7	23,4	4,6
Province	60,0	24,6	12,9	2,5	57,2	24,0	14,2	4,6
France métropolitaine	57,7	25,1	14,6	2,6	54,7	24,7	16,0	4,6

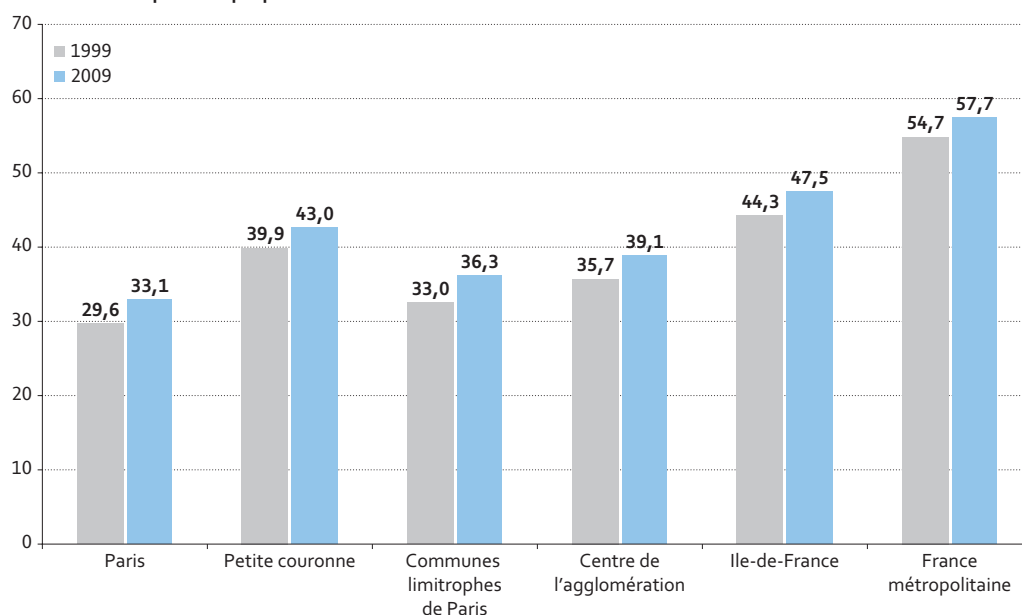
Source : Insee, recensements de 1999 et 2009

Les propriétaires occupants, plus nombreux

Malgré sa tradition locative, le centre de l'agglomération parisienne connaît au cours des dix dernières années une progression de la propriété occupante, bien que cette part (39,1 %) demeure très inférieure à celle observée au niveau régional (47,5 %) ou national (57,7 %). En 2009, selon le

recensement de la population, 33,1 % des résidences principales de la Capitale sont occupées par leurs propriétaires au lieu de 29,6 % 10 ans auparavant. En petite couronne, la part des propriétaires s'établit à 43,0 % contre 39,9 % en 1999.

Évolution de la part des propriétaires entre 1999 et 2009



Source : Insee, recensements de 1999 et 2009

Augmentation du parc locatif social, contraction du parc locatif privé

Selon les données du recensement, le nombre de logements HLM loués vide serait passé à Paris de 185 300 en 1999 à 195 495 en 2009, c'est-à-dire qu'il aurait augmenté de 10 167 unités en 10 ans soit près de 1 000 par an. En réalité d'autres sources indiquent que le nombre de logements sociaux SRU a fortement augmenté, passant de 154 314 en 2001 à 197 414 en 2011. De même le parc de logements gérés par les bailleurs sociaux est estimé à 255 000 unités au 1^{er} janvier 2012, en forte progression depuis 2001. Ainsi le recensement apparaît comme une source inadaptée pour mesurer précisément le développement du logement social³.

Selon l'enquête nationale logement de 2006, on observe dans le centre de l'agglomération parisienne et plus particulièrement à Paris une

augmentation de la part du parc locatif social : 21 % des ménages parisiens sont locataires d'un logement du secteur social contre 17 % en 1996 et 10 % en 1984. À l'échelle des quatre départements du centre de l'agglomération, 27 % des ménages sont locataires d'un logement social en 2006 contre 18 % en 1984.

Le poids du parc locatif privé tend à s'éroder dans le centre de l'agglomération, prolongeant une tendance amorcée dans les années 1970. La part des locataires du parc privé passe de 39 % à 35 % à Paris et de 22 % à 20 % en petite couronne de 1996 à 2006. La contraction du parc locatif privé réduit la capacité de la capitale à accueillir les actifs mobiles, employés ou cadres, notamment les jeunes.

3 – Note n°55 : Les chiffres du logement social à Paris début 2012.

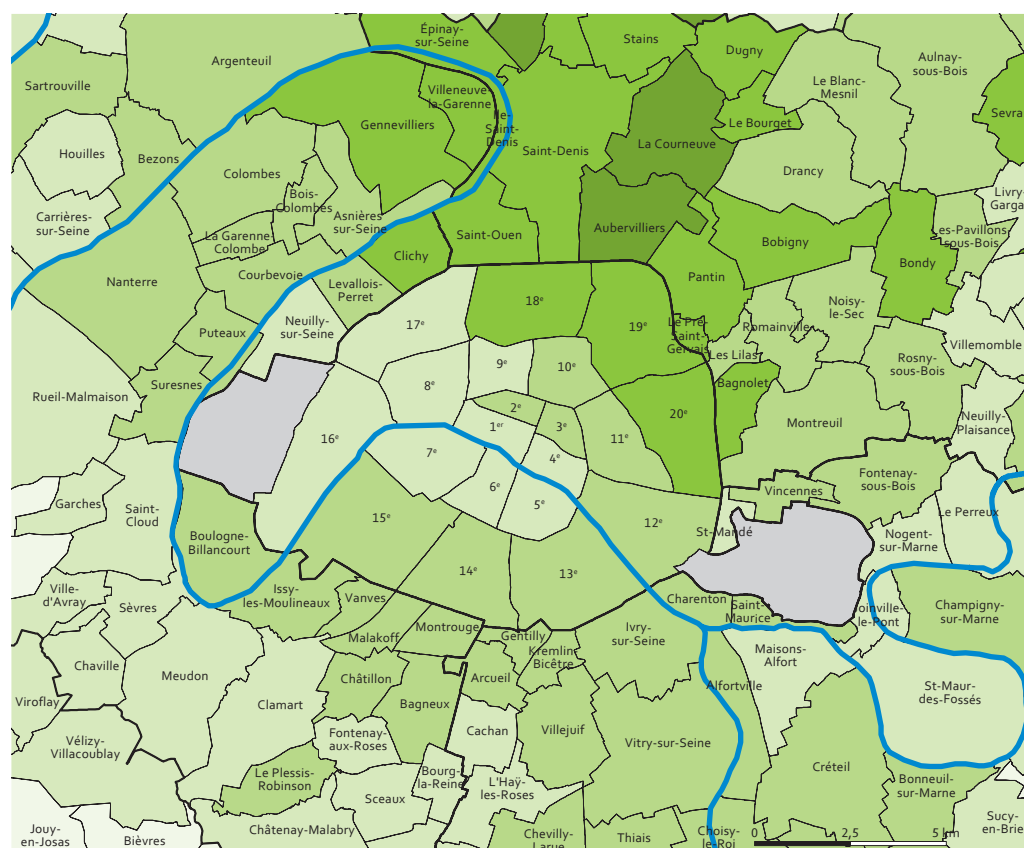
Le nombre moyen de personnes par pièce se stabilise

La taille moyenne des ménages a baissé de manière ininterrompue de 1975 à 1998. Elle s'est cependant stabilisée depuis 1999 : en 2009, un ménage parisien est composé de 1,88 personne en moyenne (1,87 en 1999).

Depuis 1975, le nombre moyen de personnes par pièce diminue au fil des recensements, ce qui traduit une amélioration de l'espace disponible par habitant, et donc du confort. La diminution observée entre 1999 et 2009 est un peu moins marquée qu'au cours de la période précédente : 0,74 personne par pièce en 1999, 0,73 personne par pièce en 2009.

C'est dans le 19^e, le 18^e et le 20^e arrondissement que l'indice de peuplement est le plus élevé (respectivement 0,83 et 0,80). Ce sont par ailleurs deux arrondissements où la taille des ménages est plus élevée que la moyenne parisienne.

À l'échelle de la petite couronne, c'est au Nord de Paris que le nombre de personnes par pièce est le plus élevé, avec un nombre important de ménages parisiens en situation de suroccupation. En 2009, 68 600 personnes (répartis dans environ 15 800 logements) se trouvent en surpeuplement accentué (la définition retenue englobe les résidences principales ayant un nombre d'occupants par pièce strictement supérieur à 2, comme par exemple un studio occupé par 3 personnes ou un deux-pièces occupés par 5 personnes).



La baisse des taux d'équipement automobile des ménages se poursuit et s'amplifie

Avec en moyenne moins d'une automobile pour deux ménages en 2009 (0,46 contre 0,50 en 1999), l'équipement automobile des ménages parisiens demeure le plus faible d'Ile-de-France. Moins de 40 % des ménages parisiens déclarent disposer d'au moins une automobile en 2009. Le taux de ménages multi-équipés est inférieur à 6 %.

Entre 1999 et 2009, la baisse de la motorisation des ménages parisiens s'est poursuivie et même amplifiée : elle est de 4,6 points. Hors Paris, la baisse de la motorisation concerne désormais aussi les ménages des départements de petite couronne, où la tendance à la croissance de la multi-motorisation semble très ralentie voir arrêter.

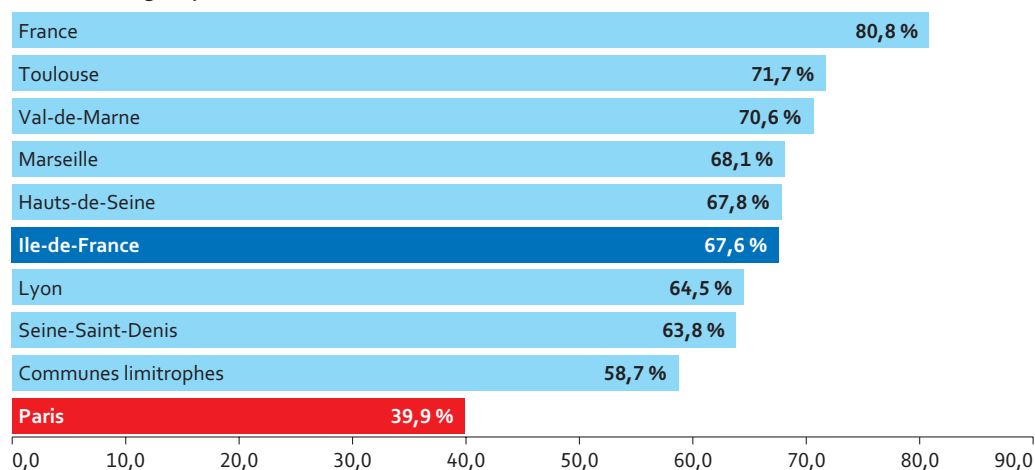
Malgré une hausse du nombre de ménages à Paris, la baisse de la motorisation se traduit par une diminution du parc automobile des parisiens entre 1999 et 2009 évaluée à - 29 150 voitures. On dénombre ainsi près de 530 814 voitures des ménages à Paris. Hors Paris, le parc s'accroît toujours, surtout à cause de la croissance démographique et uniquement grâce à elle en petite couronne.

Structure des résidences principales selon leur taux d'équipement automobile en 1999 et 2009

	Ménages 2009	Ménages ayant au moins une voiture 2009	Part des ménages ayant 1 voiture 2009	Part des ménages ayant deux voitures ou plus 2009	Ménages 1999	Ménages ayant au moins une voiture 1999	Part des ménages ayant 1 voiture 1999	Part des ménages ayant deux voitures ou plus 1999
Paris	1 159 952	463 055	34,8	5,2	1 110 912	494 862	38,7	5,9
Petite couronne	1 819 804	1 226 067	50,4	17,0	1 648 717	1 148 319	52,4	17,2
Hauts-de-Seine	689 130	466 948	51,2	16,5	624 926	434 658	52,5	17,0
Seine-Saint-Denis	578 228	368 860	48,3	15,5	524 387	349 370	51,3	15,3
Val-de-Marne	552 446	390 258	51,6	19,1	499 404	364 291	53,5	19,4
Communes limitrophes de Paris	611 023	358 559	47,7	11,0	546 125	338 555	50,2	11,7
Autres communes de petite couronne	1 208 781	867 508	51,8	20,0	1 102 565	809 964	53,5	19,9
Centre de l'agglomération	2 979 756	1 689 121	44,3	12,4	2 759 629	1 643 181	46,9	12,6
Grande couronne	1 952 707	1 643 573	49,0	35,2	1 750 740	1 476 592	51,3	33,1
Ile-de-France	4 932 463	3 332 694	46,2	21,4	4 510 369	3 119 773	53,5	20,6
Province	21 933 816	18 372 434	47,2	36,6	19 299 792	15 709 383	48,9	32,5
France métropolitaine	26 866 279	21 705 128	47,0	33,8	23 810 161	18 829 156	48,8	30,3

Source : Insee, recensements de 1999 et 2009

Part des ménages ayant au moins une voiture en 2009



4 – L'emploi et les activités économiques

L'emploi : une alternance de hausses et de baisses liées à la conjoncture

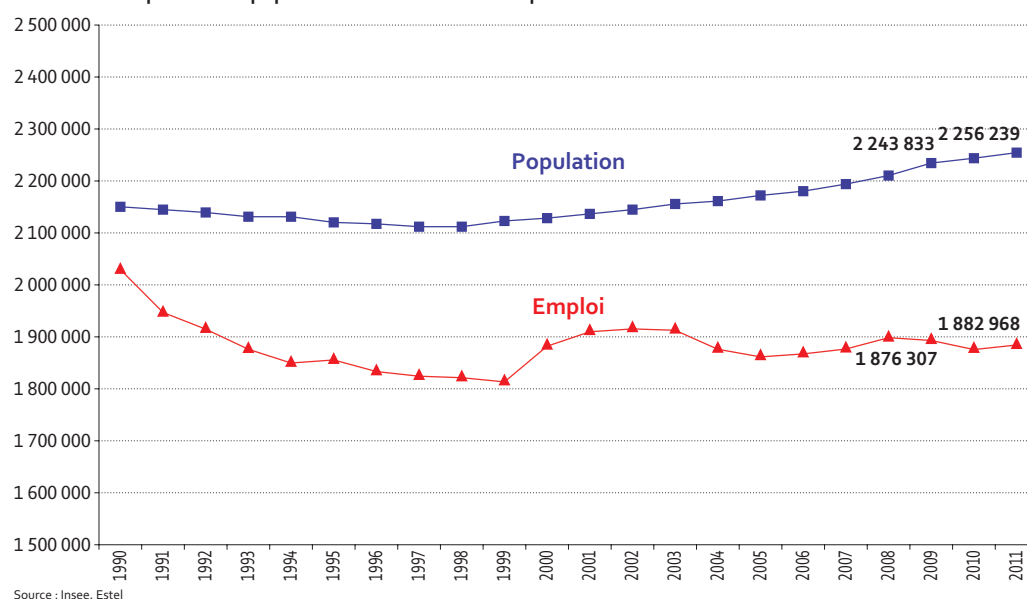
Le recensement permet de dénombrer les actifs ayant un emploi à l'échelle de la commune où ils exercent leur activité. En 2009, l'Insee dénombre ainsi 3 785 130 emplois dans les quatre départements du centre de l'agglomération dont 1,791 millions emplois dans la capitale. Désormais le recensement ne permet plus de mesurer les évolutions de l'emploi. Selon l'Insee, celles-ci doivent s'analyser de préférence à partir des estimations d'emplois localisées. Elles sont produites par l'Insee à partir du dispositif Estel, qui se fonde sur l'utilisation des sources administratives en niveau (Déclarations Annuelles de Données Sociales, fichier de paye des agents de l'État et celles des particuliers employeurs, les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS)). Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Selon les estimations d'emploi localisées, Paris a connu depuis 1999 une alternance de hausse et de baisse. Une hausse se manifeste entre le 1^{er} janvier 1999 et le 1^{er} janvier 2002 (+ 103 100) emplois suivie d'une baisse (- 53 300 emplois entre 1^{er} janvier 2002 et le 1^{er} janvier 2005), et à nouveau d'une hausse (+ 35 700 emplois entre le 1^{er} janvier 2005 et le 1^{er} janvier 2008).

Avec la crise économique survenue à l'automne 2008, Paris a perdu à nouveau des emplois entre le 1^{er} janvier 2008 et le 1^{er} janvier 2010 (- 21 400 emplois). Au cours de l'année 2010, le niveau d'emplois a légèrement progressé (+ 0,4 %) pour atteindre au 1^{er} janvier 2011 1 883 000 emplois.

Entre le 1^{er} janvier 1999 et le 1^{er} janvier 2010, le nombre d'emploi a augmenté moins vite que la population (3,5 % contre 5,7 %), ce qui représente en 11 ans un gain de 120 200 habitants et 64 100 emplois.

Évolution comparée de la population et du nombre d'emplois à Paris

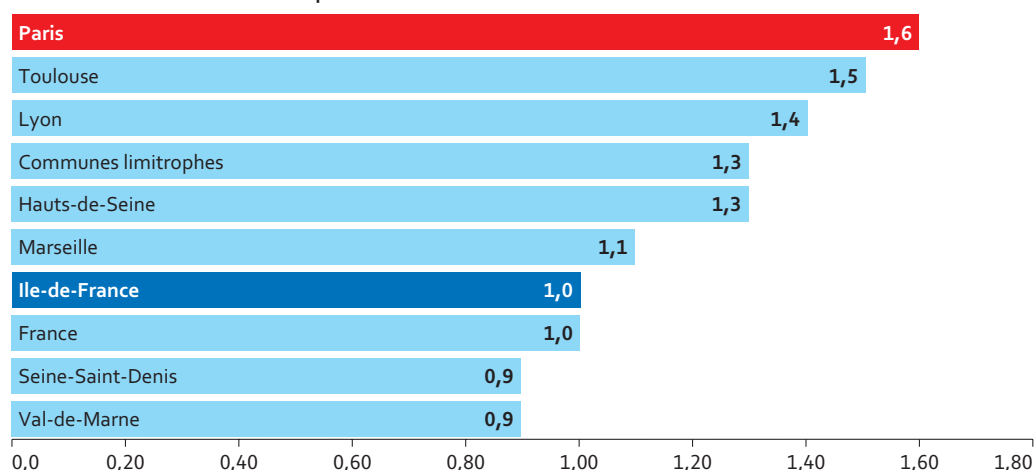


Un équilibre global des emplois et des actifs occupés résidents qui masque des disparités

Au centre de l'agglomération en 2009, la population et l'emploi apparaissent en situation d'équilibre l'un par rapport à l'autre. Selon les résultats du recensement, on compte 1,3 emploi au lieu de travail pour 1 actif occupé résident. L'activité se concentre principalement à Paris et dans les communes situées sur sa bordure ouest. Ce territoire se caractérise par une forte attractivité pour

l'emploi avec notamment à Paris 1,6 emplois pour un actif occupé résident. L'emploi domine dans la majeure partie des Hauts-de-Seine avec le site La Défense (Puteaux : 3,4 emplois pour 1 actif occupé résident), Courbevoie (2,2) et Nanterre (2,17) ou encore les communes de Gennevilliers (2,05), Neuilly-sur-Seine (1,83), Levallois-Perret (1,73).

Indicateur de concentration d'emplois



Répartition des emplois par secteur : une prépondérance des activités de services

Au 1^{er} janvier 2009, d'après le recensement, le centre de l'agglomération parisienne compte près de 3 785 130 emplois, salariés ou non, dans les secteurs privés et public dont 1,790 millions emplois à Paris.

La répartition des emplois par secteur montre dans le cœur de l'agglomération parisienne la prépondérance du secteur tertiaire qui représente 88 % des emplois totaux.

- Les services aux entreprises sont fortement représentés dans le centre de l'agglomération (620 881 emplois) particulièrement les activités de services opérationnels et les activités de services administratifs et de soutien.
- Le commerce, compte 419 344 emplois dont près de 11 % sont occupés par des non salariés.
- L'administration publique reste un grand pourvoyeur d'emploi qui regroupe 364 682 emplois. En ajoutant les services de santé, d'action sociale, d'éducation et d'administration, l'ensemble de ces activités concerne 1 emploi sur quatre. L'importance de ce secteur se relie à la

forte concentration d'administrations centrales et de ministères dans la capitale.

- 7 % des emplois relèvent du secteur de l'industrie en 2009. Ils sont concentrés principalement dans la production et la distribution de gaz et d'électricité (35 517 emplois), la fabrication de denrées alimentaires, boissons et tabac (30 006 salariés) ou encore la fabrication de matériels de transport (27 696 emplois).

Géographiquement les emplois du centre de l'agglomération sont concentrés pour moitié à Paris (47 %), pour un quart dans les Hauts-de-Seine (25 %) tandis que 14 % sont implantés en Seine-Saint-Denis et 14 % dans le Val-de-Marne. Le département des Hauts-de-Seine regroupe 35 % des emplois du secteur secondaire du fait de la présence de sièges sociaux d'entreprises industrielles. Les activités de services sont implantées en majorité à Paris (50 %). À Paris, 317 345 emplois sont exercés dans des activités de services scientifiques, techniques, administratifs et de conseil soit 18 % des emplois de la capitale.

Les banques et les compagnies d'assurance sont également bien présentes dans certains arrondissements parisiens. Elles concentrent 8,3 % des emplois de Paris ce qui représente 149 435 emplois. En petite couronne, notamment dans

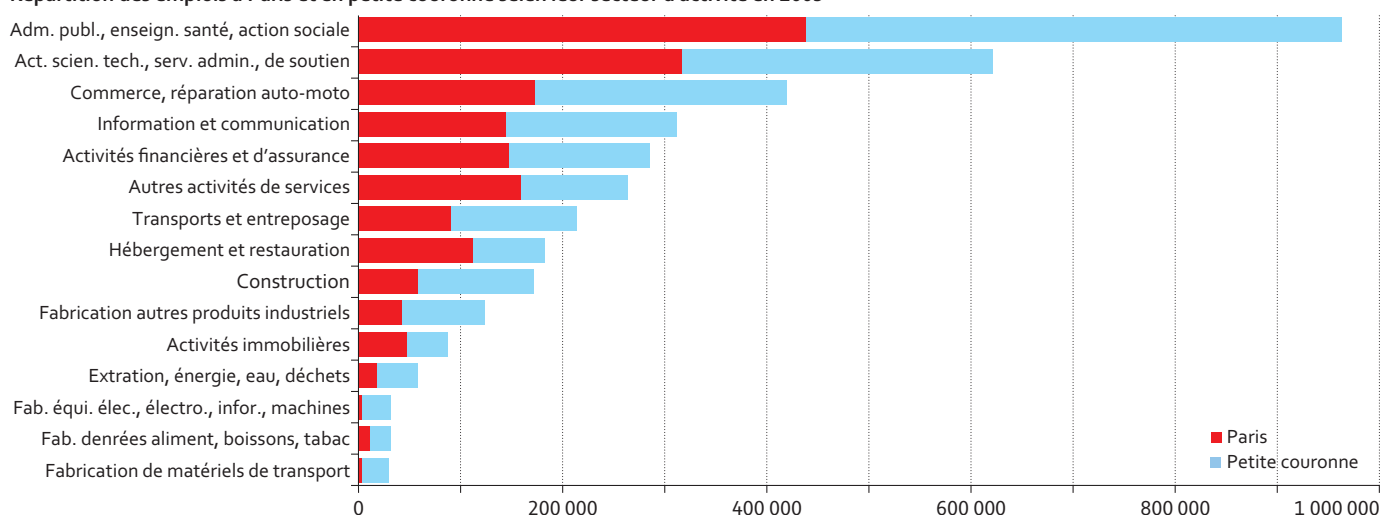
les Hauts-de-Seine, le secteur des activités de services aux entreprises et de conseil est aussi bien représenté puisqu'il regroupe 19,6 % des emplois du département.

Nombre d'emplois par activité

	Agriculture	Industrie	Construction	Commerce	Services	Total
Paris	1 276	84 596	59 251	175 369	1 470 051	1 790 542
Hauts-de-Seine	418	95 361	37 566	92 559	708 564	934 469
Seine-Saint-Denis	238	50 917	40 329	77 642	375 212	544 338
Val-de-Marne	516	38 085	33 594	73 774	369 812	515 781
Petite couronne	1 173	184 362	111 489	243 975	1 453 588	1 994 588
Centre de l'agglomération	2 448	268 958	170 740	419 344	2 923 639	3 785 130
Grande couronne	10 569	232 360	120 577	267 626	1 229 217	1 860 348
Ile-de-France	13 017	501 318	291 318	686 970	4 152 855	5 645 478

Source : Insee, recensement de 2009

Répartition des emplois à Paris et en petite couronne selon leur secteur d'activité en 2009



Les évolutions par secteur : baisse dans l'industrie et la construction ; stabilité dans le tertiaire marchand et non marchand

Le secteur tertiaire marchand très prédominant dans l'économie parisienne a connu depuis 1989 une alternance de périodes de baisse (entre 1989 et 1997), de hausse (entre 1998 et 2002) puis à nouveau de baisse de 2002 à 2004. Depuis 2005, le nombre d'emplois se stabilise autour de 1 200 000 emplois salariés. Parallèlement, le secteur tertiaire non marchand qui représente un quart de l'emploi de la capitale est stable depuis près de 20 ans avec en moyenne 430 000 emplois.

Après plusieurs décennies de baisse, le nombre d'emplois dans l'industrie se stabilise ces dernières années (2005-2010) aux environs de 75 000 emplois

Depuis 1989 ce secteur a perdu près de 113 000 emplois. Cette baisse a été particulièrement forte entre 1989 et 1999 (- 84 590 emplois). Le poids de l'industrie est passé de 10 % en 1989 à 4 % en 2010 et le nombre d'emplois salariés a baissé de 61 % passant de 186 017 à 73 115 emplois. À noter que ces emplois correspondent pour beaucoup à des emplois de bureaux exercés dans des sièges sociaux d'entreprises industrielles.

Le nombre d'emplois dans le secteur de la construction s'est stabilisé entre 1999 et 2010 autour de 30 000, en fort recul par rapport à la fin des années 1980

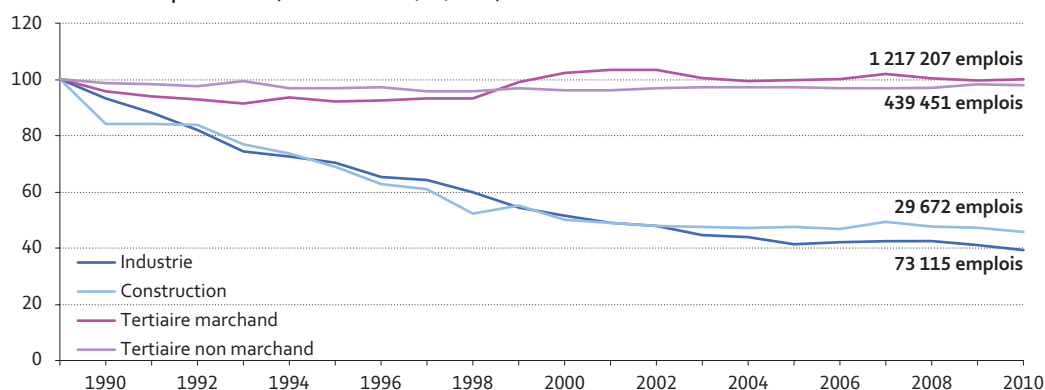
Le nombre d'emplois dans ce secteur atteignait au 31 décembre 1989 près de 65 000 emplois salariés. Le déclin a surtout eu lieu entre 1990 et 1998, période pendant laquelle plus de la moitié des emplois ont été détruits. Fin 2010, la construction représente 2 % des emplois parisiens et compte 29 672 emplois.

Le secteur tertiaire marchand animé par des mouvements divers

Dans le secteur tertiaire marchand, on peut distinguer quatre sous-secteurs :

- Le commerce, le transport et l'entreposage ainsi que les activités financières et d'assurances ont connu un net recul de leur activité depuis 1989. Ensemble ces 3 secteurs ont perdu 127 300 emplois.
- Les secteurs de l'hébergement et de la restauration ainsi que les autres activités de services ont bénéficié d'une forte augmentation de leur nombre d'emplois. Dans ces secteurs le nombre d'emplois salariés a augmenté de + 36 % en 22 ans ce qui représente une création de 81 750 emplois.
- Quant aux secteurs de l'information, de la communication et des activités de services scientifiques, administratifs et de soutien, ils ont connu une alternance de plusieurs périodes de baisse (entre 1989 et 1993 puis entre 2001 et 2003) et de hausse (modérée entre 1993 et 1997 puis forte jusqu'en 2001). Depuis 2003, le nombre d'emplois dans ces secteurs se situe à 142 300 pour l'information et la communication et à 333 500 pour les activités de services scientifiques, administratifs et de soutien.
- Après avoir connu de fortes variations (à la baisse puis à la hausse) entre 1989 et 1992, le secteur des activités immobilières bénéficie depuis 1992 d'une relative stabilité de son nombre d'emplois salariés voir même d'une hausse depuis 2006.

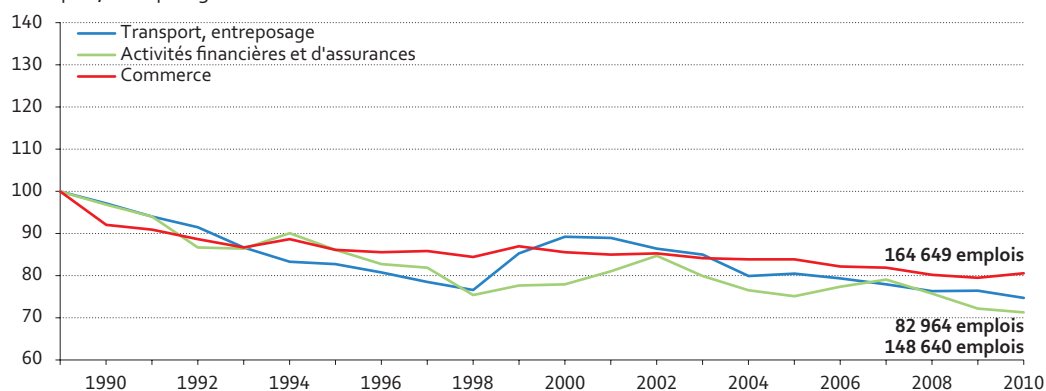
Évolution de l'emploi salarié (base 100 au 31/12/1989)



Source : Insee, Estel (les chiffres de 2010 sont provisoires)

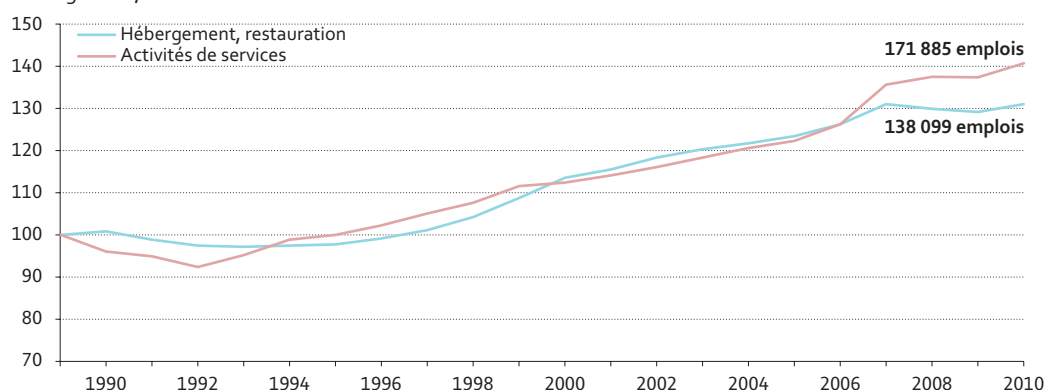
Évolution de l'emploi à Paris dans les secteurs

Transport, Entreposage - Activités financières et d'assurances - Commerce



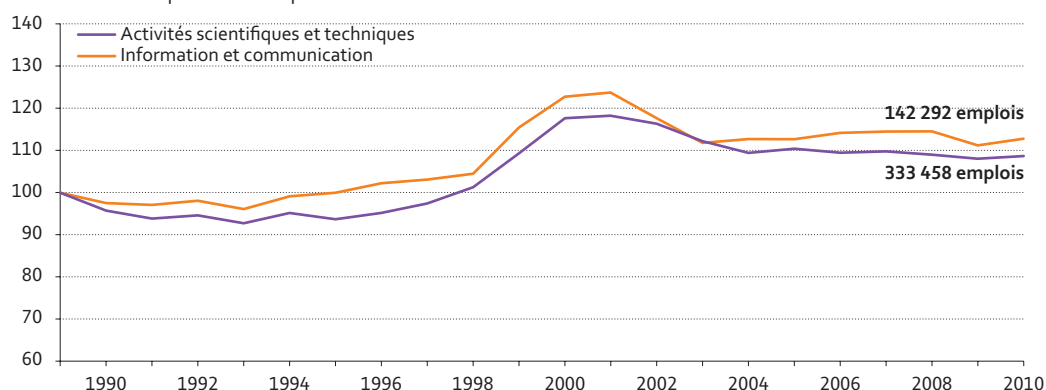
Source : Insee, Estel

Hébergement, restauration - Activités de services



Source : Insee, Estel

Activités scientifiques et techniques - Information et communication



Source : Insee, Estel

Activités immobilières



Source : Insee, Estel

Population, logement, emploi

Résultats de l'exploitation globale 2009 et chiffres de population 2010

La croissance démographique de Paris est en nette accélération dans la période 2006-2010 (+ 0,7 % par an) par rapport à la période précédente 1999-2006 (+ 0,4 % par an). Pour la première fois depuis le milieu des années 50, les gains de population sont plus importants à Paris qu'en petite couronne ou en grande couronne. Ces évolutions traduisent un recentrage de la croissance démographique en plein cœur de l'agglomération, c'est-à-dire à Paris, tendance qui contraste avec celles constatées dans les autres grandes agglomérations françaises. Ces évolutions se relient à l'augmentation du nombre de logements mais aussi à la baisse de la vacance ainsi qu'à la stabilisation de la taille moyenne des ménages, qui sont des phénomènes nouveaux. La population évolue aussi dans sa composition. La part des ménages d'une seule personne plafonne tandis que celle des familles s'accroît sous l'effet d'une natalité élevée. Sur le plan de l'âge, les changements sont peu marqués. Malgré la tendance régionale et nationale au vieillissement, la part des 60 ans ou plus augmente très peu dans la capitale. Les changements socio-professionnels se poursuivent avec une nouvelle progression des « cadres et professions supérieures » et un recul des « ouvriers » et des « employés ». Parallèlement, la part des ménages propriétaires augmente, même si la location demeure de très loin le statut dominant à Paris.